

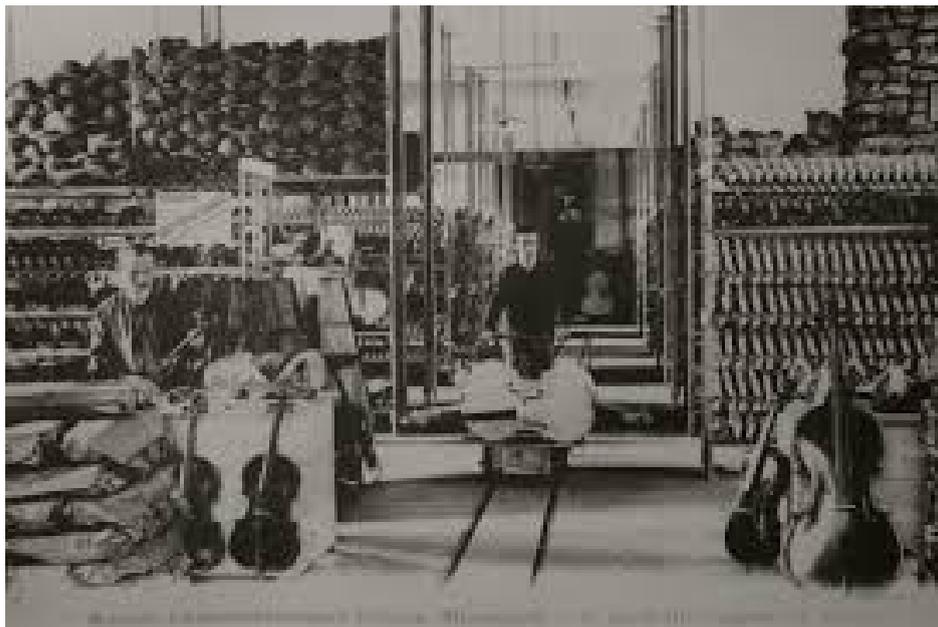
Enquête de terrain

~

Travail et emploi des ouvrier.e.s et des employé.e.s

LUTHIERS, QUEL COR[DE] MÉTIER ?

Accorder ses violons sur la lutherie.



~

RIMETZ Marceau - LOUBET Anaïs - LOPEZ Luna

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	2
INTRODUCTION.....	2
MATÉRIELS ET MÉTHODES.....	4
Répartition des tâches dans l'enquête.....	5
PARTIE 1 – LE LUTHIER, UN “ OUVRIER ”.....	7
Le métier de luthier: un “archipel” de pratiques.....	8
La lutherie comme “corps de métier” ouvrier.....	9
De l’organisation du travail en lutherie.....	11
PARTIE 2 – LE LUTHIER, UN “OUVRIER QUALIFIÉ”.....	12
Accéder au métier de luthier : une formation sélective et exigeante.....	12
Un travail manuel et peu divisé : quelles limites au caractère artisanal du métier ?.....	14
Entre salariat et auto-entrepreneuriat, un statut fluctuant.....	16
PARTIE 3 – LE LUTHIER, “OUVRIER D’ART” : UN OUVRIER DE TYPE	
ARTISANAL.....	17
Le luthier est un artisan d’art.....	18
La lutherie plus qu’un atelier est aussi une entreprise.....	20
CONCLUSION.....	23
BIBLIOGRAPHIE.....	24
ANNEXES.....	25
– La lutherie en images –.....	25
– Observation 1 –.....	27
Entretien 1.....	31
– Entretien 2 –.....	50

INTRODUCTION

« Qui penserait que pour construire un violon, il faut d'abord tracer deux pentagones dans un cercle ? ». Cette citation attribuée à Antonio Stradivari, célèbre luthier, entre en résonance avec la pensée inaboutie que nous nous faisons *a priori* de la pratique de la lutherie. L'interrogation qu'elle suscite quant aux savoirs faire nécessaires pour la confection des instruments du quatuor remet en question la distinction traditionnelle entre simples objets et œuvres d'art, entre fabrication artisanale et fabrication « ouvrière ». Mais avant de se pencher sur les détails de notre sujet, il faudrait se pencher sur l'histoire de la lutherie en tant qu'activité professionnelle.

Dès la Renaissance, l'engouement de la société savante pour la musique instrumentale contribue au développement de métiers de confection d'instruments. Cela va d'abord profiter au luth, auquel va notamment s'intéresser l'éminent Léonard de Vinci, luthiste à ses heures perdues. En 1454 apparaît à Rouen la première confrérie de « faiseurs d'instruments de musique et de maîtres de danse ». La lutherie connaît ensuite un nouvel essor au XIX^{ème} siècle. Aussi, Paris, carrefour musical et artistique, devient un haut lieu de la lutherie et de nombreux grands artisans s'y illustrent, tels que Bassot, Renaudin et Lupot qui vont réinterpréter avec succès les modèles du Maître Antonio Giacomo Stradivari, dit « Stradivarius ». Notons également qu'au XIX^{ème} siècle, la plupart des luthiers parisiens ont un point commun, celui d'avoir réalisé leur apprentissage à Mirecourt. À l'instar de Crémone en Italie, cette petite ville des Vosges peut se targuer d'être le berceau de la lutherie française. En effet, les premiers luthiers y posent leurs valises vers 1600. Le travail de ces artisans reste d'une bonne manufacture, malgré la fabrication de masse qui y débute vers 1860. L'énorme demande d'instruments d'étude bon marché et la démocratisation de la musique conduisent à l'ouverture d'usines de fabrication semi-industrielles. Cependant, les crises successives et les deux guerres mondiales ont raison de l'essor de cette économie à Mirecourt. Après 1945, les vocations de futurs artisans deviennent rares et le métier de luthier se transforme et son histoire prend un tout autre tournant. Désormais, l'activité principale du luthier réside dans le commerce des instruments anciens, la réparation et l'entretien des instruments. En somme, des savoir-faire tout aussi pointus qui n'empêchent pas que la création puisse encore se présenter à titre occasionnel.

En France, les grands centres historiques de la lutherie classique restent encore aujourd'hui Mirecourt et Paris. S'il aurait été intéressant de commencer notre enquête dans la ville des Vosges, la connaissance de l'une d'entre nous d'un luthier parisien nous a directement conduit à faire d'une boutique spécifique de lutherie, située à Paris, notre terrain d'enquête. D'ailleurs, c'est également cette connaissance qui a été le facteur le plus important dans la détermination de notre sujet. En cela, les questionnements préréflexifs qui nous ont animé avant nos premières observations étaient différents. Pourtant, une même question revenait dans chacune de nos réflexions, induite sans doute par une vision trop réifiée des catégories socioprofessionnelles de la grille des PCS. En effet, la restriction du terrain aux « ouvrier et employés » selon la distinction de cette même grille nous a de prime abord alerté quant à la, sans doute, incompatibilité du métier de luthier, dont on croyait que l'activité était trop artistique, trop artisanale pour être assimilée à une activité d'ouvrier, qui serait alors, selon notre vision faussée de la classe ouvrière, davantage technique et irréductible d'une production de masse. Or, il nous est rapidement apparu que le métier de luthier appartient à la CSP 637 b d'« Ouvriers d'art » selon la classification de l'INSEE. Cette catégorie regroupe l'ensemble des « ouvriers très qualifiés, travaillant le plus souvent dans de petites entreprises, qui fabriquent ou restaurent, par des techniques essentiellement manuelles, à l'unité ou en petite série, des objets susceptibles de procurer un plaisir esthétique. Leur activité n'est cependant pas reconnue comme purement artistique. ». Il nous a alors semblé naturel de faire de l'objet de notre enquête une interrogation de l'éventuelle limite entre production artisanale et production ouvrière en se fondant sur un cas précis : le métier de luthier.

Ainsi, nous pouvons nous demander dans quelle mesure la lutherie, en tant que métier d'art traditionnel, défie les conceptions établies de la distinction entre artisanat et ouvrière, et soulève des questions sur la nature même du travail qualifié dans la société moderne.

Dans un premier temps, nous analyserons la diversité de pratiques et de rapports au travail des luthiers en interrogeant de ce fait leur position au sein des salariés subalternes et le caractère homogène du métier. Ensuite, nous verrons en quoi le luthier s'inscrit dans la catégorie des ouvriers qualifiés, et quelles limites peuvent être proposées à cette catégorisation au regard de l'évolution de la profession. Enfin, nous montrerons l'importance de la mention « art » pour définir le métier de luthier, dont l'activité repose sur certains aspects parfois contradictoires sur lesquels est fondée la dichotomie entre l'art et l'artisanat.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

Pour préciser l'angle adopté par notre recherche, nous avons choisi de nous focaliser sur l'étude des employés d'une lutherie située dans Paris. La lutherie analysée est un atelier de taille relativement moyenne. Elle est composée de deux luthiers employés, que nous nommerons Paul et Antoine, d'un luthier dirigeant de l'atelier, M. Lancet, et, depuis seulement un an, une personne pour s'occuper de l'administratif, Louis. Dans le but de comprendre et de comparer les trajectoire et pratiques de ces trois luthiers, nous avons tout d'abord réalisé une observation au sein de l'atelier, puis un entretien avec Paul, le plus jeune des luthiers, ainsi qu'un entretien avec M. Lancet. Bien que M. Lancet soit aujourd'hui devenu patron de son propre atelier, l'analyse de son expérience nous a paru nécessaire et particulièrement éclairante pour comprendre les perspectives d'évolution du métier. Nous avons ainsi pu l'interroger à la fois sur son parcours précédent d'employé ainsi que sur ses pratiques actuelles, ce qui nous a permis de mieux appréhender les différences de pratiques quotidiennes que nous avons pu observer. Nous avons enfin clôturé notre terrain par une seconde observation, d'environ une demie journée.

Nous avons également complété ces relevés empiriques par la confrontation à des travaux pré-existants sur le métier de luthier en lui-même, ainsi que sur les ouvriers et les artisans, plus précisément détaillés en Bibliographie.

Répartition des tâches dans l'enquête

Réalisation du terrain	
Observation 1	Anaïs, Marceau, Luna
Observation 2	Anaïs, Marceau, Luna
Entretien 1	Anaïs, Marceau, Luna
Entretien 2	Anaïs
Mise en forme des matériaux	
Retranscription de l'entretien 1	Luna
Retranscription de l'entretien 2	Anaïs
Retranscription de l'observation 1	Luna
Retranscription de l'observation 2	Marceau
Réalisation du plan	Anaïs, Marceau, Luna
Bibliographie	
Jounin, 2023	étudié par Marceau
Bosc, 2008	étudié par Marceau
Renahy et al., 2015	étudié par Marceau
Buob, 2022	étudié par Marceau, Anaïs et Luna
Pigenet, 2001	étudié par Marceau
Schwartz, 2012	étudié par Anaïs
Mazaud, 2015	étudié par Anaïs et Luna

Elie, 2015	étudié par Anaïs
Zarca, 1986	étudié par Anaïs
Grange, 2016	étudié par Luna
Perrin, 2012	étudié par Luna
Rédaction	
Introduction	Marceau
Matériel et méthodes	Luna
Partie 1	Marceau
Partie 2	Anaïs
Partie 3	Luna
Conclusion	Anaïs

PARTIE 1 – LE LUTHIER, UN “ OUVRIER ”

“Les ouvriers seraient un groupe en voie de disparition, entend-on souvent. Mais qu’appelle-t-on des « ouvriers » ? La difficulté est que l’on concentre dans ce seul terme des imaginaires différents : d’un côté, celui de la « classe ouvrière », vaste référent renvoyant aux travailleurs subordonnés, et qui se traduit significativement en anglais par « working class » (classe « travaillante ») ; de l’autre, la catégorie restreinte retenue par l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).”¹ Par ses propos, Nicolas Jouin invite à repenser les frontières poreuses de la famille ouvrière. Bien que ce groupe social ait été bien étudié par la littérature sociologique, il reste difficile d’en définir les caractéristiques socio-économiques propres, tant en termes de conditions de travail, de rapport au travail mais également de pratiques en dehors du travail. Pourtant, dans leur manuel de sociologie des classes populaires contemporaines, Siblot et al reviennent sur différentes caractéristiques qui permettent de distinguer ouvriers (et employés) du reste de la population. Interroger l’appartenance du groupe des luthiers au groupe des ouvriers revient alors à vérifier la concordance entre les caractéristiques sociologiques des deux groupes tout en s’efforçant de remettre en question les classifications qui peuvent avoir pour conséquences d’invisibiliser une partie conséquente *des* métiers de luthier.

Le métier de luthier: un “archipel” de pratiques

En rentrant pour la première fois dans une petite boutique de lutherie de la capitale, nous sommes accueillis par M.Lancet, un homme âgé d’une cinquantaine d’années, alors que deux autres hommes plus jeunes travaillent le bois sur un établi qui occupe presque la moitié de l’espace disponible. Des violons et violoncelles sont exposés ici et là mais aucune frontière spécifique entre l’espace de travail et l’espace de vente des produits. On apprendra plus tard que cette mise à découvert de l’espace de travail est de fait symptomatique de l’activité du gérant, le plus âgé des trois luthiers, qui alterne entre confection des instruments,

¹ Jouin, N. (2023). « Il n’y a plus d’ouvriers en France. ». Dans : , M. Dujarier, *Idées reçues sur le travail: Emploi, activité et organisation* (pp. 35-42). Paris: Le Cavalier Bleu. <https://doi-org.proxy.bu.dauphine.fr/10.3917/lcb.dujan.2023.01.0035>

gestion administrative de l'entreprise et réception des clients.² En outre, la réception des clients est une activité qui rythme également la journée de travail des luthiers employés.³ Pourtant, au sein d'une même lutherie, les travailleurs ont des journées de travail qui ne se ressemblent en rien. Maître de son activité, M.Lancet peut décider de partir quand bon lui semble. Il s'en va à 17h47 lors de notre première visite vendredi tandis que ses deux employés tiennent la boutique jusqu'à 19h30. Alors qu'il affirme travailler tous les vendredis « de 10h à 19h », le libre choix qu'il peut opérer dans l'organisation de sa journée de travail est caractéristique de l'organisation hiérarchique de la lutherie. Cette organisation qui se mue en rapport de domination dans lequel chaque luthier ne dispose pas du même crédit se retrouve dans la construction d'un « eux », qui seraient « mauvais » d'après des propos moqueurs du « maître luthier » à destination de ses employés qui n'eurent pour réponse qu'un rire d'acceptation. L'apparente position sociale de ce dernier, qui travaille à son compte depuis 1997, reflète l'analyse de Bosc, selon laquelle « se mettre à son compte offre à un ouvrier des bénéfices dans les trois domaines qui participent à caractériser la place occupée dans la stratification sociale : la position hiérarchique occupée dans le système productif (statut et fonction), le degré de prestige du travail exercé et enfin le niveau de revenu disponible (Bosc, 2008).⁴ Le rapport de différenciation entre les subalternes et le maître luthier n'est pas inhérent à la seule lutherie étudiée. Il est même parfois à la base de la relation de travail, comme dans l'ancienne lutherie de Paul, dans laquelle il y avait « une hiérarchie plus importante » et les ouvriers se « vouvoyaient tous ».

² Extrait d'entretien avec Paul *“Tout ce qui est signature de dépôt-ventes euh signatures de beaucoup de choses euh c'est automatiquement lui qui regarde ça pour pouvoir mettre sa signature, le tampon de l'atelier, ce genre de choses quoi. Donc tout ce qui est factures, euh, grosso modo tout ce qui est administratif, la validation administrative des choses ça passe par lui.”*

³ Extrait d'entretien avec Paul *“À l'atelier, là, on a pas vraiment de tâches séparées, euh à l'atelier on fait tout ce qui est entretien d'instrument, réparation, fabrication, dès que y'a des choses pour les clients, on s'occupe des clients, dès que y'a des retours de location, des révisions à faire, on les fait, et après, quand il y a des petites périodes de creux, on s'occupe des instruments qu'on a à l'atelier à remettre en état, pour remettre à la vente, et de temps en temps, on fait de la fabrication, euh quand on a besoin.”*

⁴ Bosc, S. (2008). *Sociologie des classes moyennes*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bosc.2008.01>

La lutherie comme “corps de métier” ouvrier

Polyvalence au travail, différenciation entre les employés mais aussi différence d'activité selon les lutheries (certaines lutheries ont une « clientèle très sélective », certaines spécialisées dans la fabrication, d'autres dans la restauration) focalisent l'attention sur le caractère parcellaire du corps de métier de luthier. Pourtant, les exigences de classification amènent à réfléchir aux caractéristiques communes qui lient les luthiers entre eux. Ce qui nous a de prime abord frappé lors de notre enquête sur le terrain est l'exclusion des femmes de la profession, expliquée par le caractère « physique » du métier⁵. Rappelons que tous les luthiers avec lesquels nous avons établi une approche étaient des hommes. Tout de même, il est difficile de statuer sur cette affirmation tant l'échantillon dont nous disposons est faible. De plus, au cours des entretiens, tous les luthiers affirment la féminisation du métier, tant dans les ateliers que dans leurs promotions mirecurtiennes respectives. (note de bas de page entretien). Néanmoins, ce processus est inhérent au salariat ouvrier subalterne, « dans lequel les femmes restent présentes bien que minoritaires (19 % de femmes parmi les ouvriers au recensement de 2008) »⁶, tout comme le caractère polyvalent et autonome du métier d'ouvrier qui se retrouve, comme nous l'avons évoqué plus haut, dans la profession de luthier⁷.

Pour autant, il nous semble que ce qui caractérise encore davantage le rapport au travail des luthiers est la multiplication des références à un passé perdu. A L'esthétique surannée de la boutique et la fierté du patron devant son exposition d'instruments datant du 18^e siècle s'ajoutent les propos tenus par les luthiers lors des entretiens. Pour Pascal, « le problème c'est qu'on est passé dans une société de consumérisme à outrance. » Pourtant, il déplore un « déclin » en opposant la période des « 30 glorieuses » à celle de « chute vertigineuse ». Ces propos s'accompagnent d'un discours négatif sur « les nouvelles

⁵ « Ça peut être un métier physique si on ne fait que de la fabrication, certes, et c'est vrai qu'elles se portent [les femmes] beaucoup plus sur la restauration extrait d'entretien avec M.Lancet

⁶ Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclet, O. & Renahy, N. (2015). Chapitre 3. Salarié-e-s subalternes. Dans : , Y. Siblot, M. Cartier, I. Coutant, O. Masclet & N. Renahy (Dir), *Sociologie des classes populaires contemporaines* (pp. 89-129). Paris: Armand Colin.

⁷ *ibid*

technologies », sur « l'auto-entreprenariat » mais surtout sur la mécanisation de la fabrication dans d'autres lutheries. En cela, il conforte l'idée de Buob selon laquelle « de nombreux luthiers estiment que le savoir-faire des artisans de Mirecourt de la moitié du xx^e siècle était devenu trop mécanique : au fil du temps, confrontés à la division des tâches et à l'éloignement des musiciens, les luthiers en seraient venus à reproduire des gestes en se posant davantage la question du comment que du pourquoi »⁸. Ce type de discours résistant à la réorganisation du travail selon des modes de production intensifs, commun à une majeure partie des classes subalternes⁹ (note de bas de page sur le texte de D Gaboriau), replace définitivement les luthiers dans un ensemble de salariés dominés dont la totale unification est compromise par d'importantes inégalités internes.

De l'organisation du travail en lutherie

Au-delà d'un discours nostalgique à voix majoritaire sur l'organisation du travail, les luthiers sont confrontés à des situations réelles de travail au quotidien qui supposent une organisation effective entre les luthiers. On a déjà vu que celle-ci était dictée par un rapport hiérarchique entre le « maître » et les ouvriers. Ce registre discursif renvoie à un imaginaire collectif du travail ouvrier, alimenté aussi bien par le cinéma de Chaplin que par la littérature sociologique sur le sujet, notamment par l'intermédiaire de l'ouvrage de référence écrit par Robert Linhart sur le sujet : « L'établi ». Les représentations sur l'organisation du travail ouvrier selon un système fordiste et taylorien doivent être remises en cause. Aujourd'hui, seulement 11% des ouvriers travaillent encore à la chaîne. De ce fait, un travail « mécanique » et « répétitif » n'induit pas forcément un travail ouvrier et vice versa. On peut tout de même tabler sur le fait, en prenant pour fondement nos maigres entretiens et observations, que le métier de luthier ne correspond pas aux représentations, certes en partie faussées, d'un travail ouvrier. D'après Paul, il y a « de moins en moins d'ateliers qui dépassent les quatre

⁸ Buob, B. (2022). Cordes sensibles. Accords et désaccords de savoir-faire lors d'une enquête sur la lutherie. *Ethnologie française* 52, 67-76. <https://doi-org.proxy.bu.dauphine.fr/10.3917/ethn.221.0067>

⁹ ce discours s'étend jusqu'au salariés des entrepôts de la grande distribution alimentaire, voir <https://doi.org/10.4000/nrt.240>

personnes en comptant le patron ou avec le patron en plus. ». De plus, dans la lutherie que nous avons étudiée, Paul se trouve être une semaine sur deux le seul employé luthier de la boutique.

Alors, la sociabilité ouvrière analysée par Stéphane Beaud et Michel Pialoux, qui montrent que dans les ateliers de montage de Peugeot-Sochaux des années 1970, l’“ambiance” d’atelier se composait à la fois de relations d’entraide et de blagues entre pairs, participant alors à la construction d’un « nous » ouvrier¹⁰ ne peut se retrouver dans des ateliers de lutherie dans lesquels les salariés subalternes sont souvent deux ou trois, parfois seuls. De plus, la manufacture, lieu représentatif du travail ouvrier dans l’imaginaire collectif n’existe plus en France pour la fabrication d’instruments du quatuor. Pour Paul, « C’est vraiment vraiment fait artisanalement, à la main, c’est pas de la mécanique pure et dure »

Alors ces éléments sur l’organisation du travail des luthiers amènent tout de même à poursuivre notre réflexion sur la question de la position du métier au sein de l’immense “archipel” des ouvriers, voire celui, encore plus vaste, des salariés subalternes.

PARTIE 2 – LE LUTHIER, UN “OUVRIER QUALIFIÉ”

O. Schwartz définit trois “strates” au sein de la société ouvrière¹¹ : la strate de “déprolétarianisation possible” correspond aux ouvriers en petite ascension sociale (qualifiés) susceptibles d’accéder à certains biens de consommation. Il oppose cette strate à la strate “prolétarienne”, fortement soumise au travail et disposant d’un faible niveau de vie. Enfin, il définit une dernière strate, celle de l’“ouvrier précaire”, chez qui apparaîtrait un “sentiment d’impuissance sociale”. Cette stratification permet en effet de considérer que le milieu

¹⁰ Pigenet, M. (2001). Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, 468 p., 140 F.. *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, no<(sup>48-2), 380-383. <https://doi.org/10.3917/rhmc.482.0380>

¹¹ Schwartz Olivier, 2012 [1990], *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France

ouvrier est fortement différencié. Si l'on reprend la stratification de O.Schwartz, les luthiers appartiendraient à la "déprolétarianisation possible", en tant qu'ils sont classés dans la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers qualifiés. Nous verrons ici en quoi le métier de luthier répond à cette catégorie et quelles limites peuvent y être apportées. Pour ce faire, nous reprendrons les catégories socioprofessionnelles INSEE, et plus spécifiquement la sous-catégorie 63 d' "ouvrier qualifié de type artisanal", à laquelle est affilié le métier de luthier.

Accéder au métier de luthier : une formation sélective et exigeante

Il est intéressant de noter que la catégorie d'ouvrier qualifié est définie en premier lieu par l'INSEE comme "exigeant une formation spéciale ou un apprentissage suffisamment long." Le métier de luthier s'inscrit en effet dans cette spécificité, comme nos deux entretiens avec Paul et M. Lancet en ont témoigné. Le diplôme de maître luthier est décerné par une unique école en France, l'Ecole Nationale de lutherie de Mirecourt, créée en 1970. Les deux salariés qui travaillent pour M. Lancet sont par ailleurs diplômés de cette école. La formation s'étend sur une durée de 3 ans, et commence par un CAP luthier d'une durée de un an, suite auquel le parcours se poursuit en DMA (diplôme des métiers d'art). La formation n'exige que le diplôme du baccalauréat mais recrute par ailleurs un nombre très faible de candidats. Sur 500 candidatures, seulement 8 personnes sont admises. Cependant, cette sélectivité est encore plus accrue dans les écoles internationales renommées, comme l'atteste M. Lancet, qui a suivi sa formation dans l'école de lutherie de Crémone, berceau de la lutherie européenne depuis le XVIème siècle.¹² Pour candidater, il faut pratiquer obligatoirement d'un instrument, après quoi la sélection est établie par dossier et par le passage d'un oral. Il s'agit ainsi d'une formation exigeante, particulièrement à l'école de Crémone, où chaque année de la formation est éliminatoire, sans redoublement possible.¹³ C'est ainsi à l'issue d'une formation "suffisamment longue", pour reprendre les termes de l'INSEE, que le diplôme de maître

¹² extrait d'entretien avec M.Lancet "Alors à Crémone vous avez 2000 élèves qui demandent l'entrée par an et ils choisissent 100 dossiers, et sur les 100 dossiers il en reste 12."

¹³ extrait d'entretien avec M.Lancet "Si à la fin de l'année, on n'a pas la moyenne dans toutes les matières, on repasse une ou deux matières en septembre et si on se loupe en septembre on vous dit merci au revoir quoi."

luthier est décerné. Par ailleurs, le prérequis de la pratique d'un instrument induit souvent une origine sociale différenciée de celle des ouvriers qualifiés de l'artisanat, dont 45% ont une origine sociale populaire d'après l'enquête FQP de l'Insee administrée en 2003.¹⁴ On constate en effet un capital culturel élevé et une origine sociale moyenne ou supérieure dans les trajectoires de Paul et M. Lancet, tous les deux issus d'une famille de musiciens amateurs ou professionnels. Cette constatation rejoint les travaux de l'anthropologue Hélène-Claudot Hawad, qui a mené une enquête sur "les nouveaux luthiers" entre 2012 et 2016.¹⁵ Elle constate en effet un renouvellement du profil social des luthiers : alors que le métier était transmis par filiation familiale jusqu'à la 1ère guerre mondiale, la nouvelle génération se tourne vers le métier davantage par goût de la musique ou pour valoriser l'aspect artistique du métier. En effet, nous avons constaté que le goût pour la musique est placé en exergue dans les discours recueillis. À la question : « Pourquoi avoir choisi d'aller vers le métier de restauration d'instruments ? », M. Lancet répond *"Pour rester en contact avec les musiciens professionnels sans embrasser une carrière de musicien professionnel."* En ce sens, la trajectoire des luthiers, ainsi que leurs origines sociales, semble se distinguer d'une grande partie des artisans ouvriers qualifiés, bien qu'ils répondent au facteur de la formation longue et spécifique.

Notons par ailleurs que tous les luthiers exerçant en atelier ne sont pas tous détenteurs du diplôme des métiers d'art, d'après les dires de M. Lancet. Il se confie notamment sur le propriétaire d'un atelier ayant ouvert dans son quartier de résidence : *"Il y en a un qui était RH, et c'était un passionné de lutherie [...]. C'est comme si moi, demain, j'ouvrais une boulangerie."* On peut y voir ici une potentielle évolution des profils sociaux des artisans, puisqu'on constate en effet une diversification des parcours des créateurs d'entreprises artisanales depuis les années 2010.¹⁶ Constituant une forme de concurrence déloyale pour les

¹⁴ Mazaud, Caroline. « Trajectoires d'artisans d'hier et d'aujourd'hui: » *Marché et organisations*, vol. n° 24, n° 3, novembre 2015, p. 55-77. DOI.org (Crossref), <https://doi.org/10.3917/maorg.024.0055>.

¹⁵ <https://phonotheque.hypotheses.org/le-metier-de-luthier/nouveaux-luthiers>, enquêtes menées sur les parcours des "nouveaux luthiers", Hélène Claudot-Hawad, 2012

¹⁶ ELIE Catherine, « Rétrospective 2000-2014 de l'artisanat : une forte attractivité entrepreneuriale, mais des entreprises en panne de développement », *Marché et organisations*, 2015/3 (n° 24), p. 37-54

luthiers diplômés, l'installation de ceux que M. Lancet prénomme “*margoulines*” pose question quant au poids de la “formation spéciale” et du diplôme de maître luthier dans les appréciations de la clientèle.

Un travail manuel et peu divisé : quelles limites au caractère artisanal du métier

?

L'ouvrier qualifié est caractérisé dans un second temps par l'INSEE comme produisant un “travail manuel” et “peu divisé”. Ici encore, les observations que nous avons menées dans l'atelier de M. Lancet ont révélé une production exclusivement manuelle, de la découpe du bois pour les différentes structures de l'instrument (la table, les éclisses, le fond, la touche, le manche), au modelage du bois brut (avec des rabots de différentes tailles), jusqu'à l'assemblage des pièces. Nous avons par ailleurs constaté un fort maintien des techniques traditionnelles au cours de nos observations ainsi que dans le discours de nos enquêtés lors des entretiens. En effet, les outils sont conçus, pour une part, à la main et l'assemblage des pièces est fait à la colle fabriquée à base de nerf et de peau animale, préférée des colles réversibles artificielles qui existent sur le marché depuis les années 1980. La quasi-absence de machines dans l'atelier est d'ailleurs frappante ; seule une raboteuse électrique est posée dans un recoin de la pièce, derrière l'établi des luthiers. Les trois luthiers attestent ne l'utiliser que dans des cas exceptionnels, lorsqu'on leur demande quel en est leur usage.

D'autre part, le travail de luthier est effectivement “peu divisé”, que l'on parle de fabrication ou de rénovation, toutes les étapes du travail sont réalisées en atelier. Il n'existe plus de grandes manufactures de lutherie en France comme on peut encore en trouver en Allemagne, déclarent nos enquêtés. La fabrication/restauration d'instruments du quatuor en France ne se fait plus que dans des TPE de 3 à 4 salariés, où la répartition des tâches est flexible et n'est pas inscrite dans un cahier des charges ¹⁷. En règle générale, une tâche commencée sur un instrument par un des luthiers va être menée jusqu'à son terme, et

¹⁷ extrait d'entretien avec M.Lancet “*franchement, ça, c'est un peu naturel, sans trop se le communiquer.*” ; [en fonction] du désir de l'un, de l'autre.”

certaines de ces dernières peuvent mettre plusieurs mois, voire années à être achevées.¹⁸ Lors de notre observation, Antoine nous présente un violon, fissuré à 10 endroits différents, qu'il a mis un mois à restaurer entièrement, L'aspect peu, voire non divisé est par ailleurs une spécificité de la lutherie pour quatuor. Les cuivres par exemple (trompette, trombone...) sont conçus par différents artisans, dans une chaîne de production plus atomisée. *“C'est plutôt, ouais, des clétiers (maintenance et réparation d'instruments) ou des monteurs. C'est de la manufacture, c'est très rarement fait de A à Z par une seule personne.”*¹⁹

Enfin, alors que le caractère artisanal et manuel est particulièrement mis en avant dans le métier de luthiers, autant dans l'imaginaire collectif que dans le discours de nos enquêtés, le recours aux machines serait de plus en plus courant dans certains ateliers. M. Lancet affirme d'ailleurs: *“Alors, un impact des nouvelles technologies, oui, puisqu'en fait, on sait qu'il y a des confrères qui fabriquent leurs instruments à la CNC, c'est une machine numérique. Quand nous on met un mois pour fabriquer un instrument de bout en bout, eux dans la journée c'est fait.”* Là encore, ces mutations posent question quant à la catégorisation des luthiers comme “ouvriers qualifiés de type artisanal”, et sur la pérennité du métier d'artisan luthier. Notons cependant que ces considérations ne sont fondées que sur le discours de M. Lancet et nous n'avons pas pu attester de cette mécanisation dans le travail des luthiers.

Entre salariat et auto-entrepreneuriat, un statut fluctuant

Enfin, la catégorie des ouvriers qualifiés “ne comprend que des salariés” d'après la nomenclature PCS de l'INSEE. Dans l'atelier de M.Lancet, cette affirmation est vérifiée ; *“Ah oui oui oui, on est salarié assistant”*²⁰ et même solidement revendiquée, *“Moi, tous mes assistants sont des salariés. Et même au jour d'aujourd'hui, je ne prends personne en*

¹⁸ extrait d'entretien avec Paul “ça peut prendre quelques semaines comme quelques années.”

¹⁹ extrait d'entretien avec Paul

²⁰ extrait d'entretien avec Paul

auto-entrepreneur. C'est hors de question.”²¹ M. Lancet confie dans son entretien être témoin du développement du statut d’auto-entrepreneur au sein des lutheries. En effet, il s’agit d’un phénomène croissant depuis le début du XXIème siècle, conséquence notamment de la crise de 2008 sur l’activité et l’emploi. En effet, le climat économique post-crise a conduit à des records de sinistralité parmi les TPE de moins de 10 salariés entre 2013 et 2014²², ce qui a conduit les entreprises employeuses à réduire leurs effectifs et à détruire des emplois salariés. Alors que 120 000 emplois salariés auraient été perdus entre 2008 et 2014 en France, on observe parallèlement une hausse de l’emploi non-salarié (Elie, 2015). Identifiant le remplacement du salariat par l’auto-entrepreneuriat comme un signe de précarisation du métier, M. Lancet dit observer cette tendance chez les jeunes luthiers en particulier et s’indigne de cette évolution ; “ *Parce que vous avez des gens, même dans la profession, qui aujourd’hui prennent des gens en leur demandant d’être en auto-entrepreneur, et comme ça, quand ils en veulent plus ils s’en débarrassent et tant pis pour eux. Ce sont des emplois kleenex pour moi, on prend on jette.*”²³ Là encore, les reconfigurations du métier d’artisan avec l’apparition du statut d’auto-entrepreneur en 2008 pose des limites à la nomenclature PCS des ouvriers qualifiés de type artisanal.

Par ailleurs, bien que le statut de certains de ces “nouveaux luthiers” aient des points de divergence avec la catégorie d’ouvriers qualifiés, leur trajectoire professionnelle rejoint à priori le cheminement traditionnel de l’artisan défini par Bernard Zarca.²⁴Ce dernier fait référence à un cheminement de l’ouvrier vers un statut indépendant : après être passé chez différents patrons et maîtrisant parfaitement son métier, l’artisan quitterait son salariat pour s’installer à son compte. Ici, l’analyse de Bernard Zarca fait écho à la trajectoire de M.Lancet, qui dit avoir ouvert sa propre boutique après 5 ans en tant qu’assistant-salarié auprès de Bernard Milland, années pendant lesquelles il a pu recevoir des formations complémentaires

²¹ extrait d’entretien avec M.Lancet

²² ALTARES, Bilan 2014, « Défaillances et sauvegardes d’entreprises en France », *Site Altares*, 23/01/2015, p. 59

²³ extrait d’entretien avec M.Lancet

²⁴ ZARCA, B., 1986, *L’artisanat français, du métier traditionnel au groupe social*, Economica, Paris.

(archèterie) et se constituer une clientèle fidélisée : “Et puis je connaissais déjà des professeurs par mon ancien employeur qui étaient au CNSM. (conservatoire national supérieur de musique)”²⁵, autant de qualifications qui contribuent le “savoir-faire” propre au luthier (Buob, 2022). Ce parcours-type de l’artisan traditionnel semble ainsi s’appliquer au profil du luthier, faisant du statut de salarié-par ailleurs remis en cause- une simple étape dans la trajectoire du métier. Le luthier salarié-assistant est finalement celui qui doit se constituer “un peu de bouteille”, pour reprendre les mots de Paul, avant d’espérer ouvrir son propre atelier.

PARTIE 3 – LE LUTHIER, “OUVRIER D’ART” : UN OUVRIER DE TYPE ARTISANAL

La proximité relative entre l’ouvrier et l’artisan se retrouve dans ce qu’Anne Jourdain qualifie d’ “artisanat d’art”, “amas au contour imprécis”, dont le luthier fait indéniablement partie. Cette catégorie permet de mettre en avant la dichotomie entre artiste et artisan, distinction fondamentale, nécessaire pour le positionnement des artisans d’art, qui n’existe pas jusqu’à la Renaissance et s’installe réellement après la révolution industrielle²⁶. Le luthier recoupe ainsi les paradoxes associés à cette distinction dans la pratique de la lutherie et dans le fonctionnement de l’atelier.

Le luthier est un artisan d’art

Les pratiques quotidiennes des luthiers regroupent à la fois des aspects artistiques et artisanaux. En effet, le travail du bois est au centre des activités du luthier. Le rapport au matériau travaillé semble presque affectif, décrit comme une rencontre. Dans le cas de Paul,

²⁵ extrait d’entretien avec M.Lancet

²⁶ Jourdain, A. (2014). *Du cœur à l’ouvrage: Les artisans d’art en France*. Belin. <https://doi.org/10.3917/bel.jourd.2014.01>

le travail du bois a été déterminant dans son orientation vers la lutherie de quatuor, ayant par ailleurs suivi un CAP ébénisterie avant d'intégrer l'école de Mirecourt.²⁷ Et c'est également ce que nous avons pu constater lors de nos observations dans l'atelier : choix du bois à utiliser (érable, épicéa, ébène), découpage, sculpture, ... Selon Paul, *“l'avantage c'est que tout est à chaque fois différent. (...) en fait chaque pièce de bois a une densité différente, donc une résistance mécanique et élastique différente, donc un son qui va être différent. On va adapter totalement différemment à chaque fois.”* Que ce soit dans le cas de la fabrication ou dans celui de la restauration, le travail du bois est à la base de l'activité du luthier et exige une technique précise. *“Particulièrement technophiles, les luthiers sont engagés, sans naïveté, dans la quête perpétuelle et inatteignable d'une certaine perfection.”*²⁸

De plus, la réalisation ou la réparation des instruments à corde comporte une grande part d'artistique. Le visuel de l'instrument est particulièrement soigné par les luthiers car le choix de l'instrument par un musicien repose en grande partie sur sa forme, sa couleur. Nous avons d'ailleurs pu observer dans l'atelier différentes formes de violoncelles caractéristiques et “à la mode” de certaines époques. Le côté artistique de l'activité réside également au moins autant dans le son produit par l'instrument. Si le travail du bois est aussi minutieux, c'est pour favoriser la pureté du son de l'instrument, auquel les musiciens prêtent également une grande importance, comme le souligne également Baptiste Buob *“Parfois, des violonistes paniqués venaient le « consulter » la veille d'un concert – leur instrument ne sonnait pas comme d'habitude, un déplacement à peine perceptible du chevalet, peut-être même factice – et l'angoisse s'envolait.”* (Buob,2022) La lutherie est une activité d'autant plus artistique si l'on considère sa proximité avec le domaine de la musique.

²⁷ Entretien de Paul :

A : Ok d'accord et ducoup pourquoi ne pas aller vers la confection d'instruments à vent ou cuivre étant donné que vous étiez trompettiste, y avait-il une raison d'aller vers les cordes ?

Paul : Alors déjà par rapport au travail du bois en lui même, rien que le materiau, euh je suis, j'étais beaucoup plus intéressé par le bois que le métal, même si je fais un peu de forge, un peu de couteau, des outils de lutherie, pleins de choses comme ça [...] j'ai toujours préféré le bois au reste.

²⁸ Buob, B. (2022). Cordes sensibles. Accords et désaccords de savoir-faire lors d'une enquête sur la lutherie. *Ethnologie française*, 52, 67-76. <https://doi.org/10.3917/ethn.221.0067>

Les luthiers possèdent ainsi un savoir-faire spécifique qu'ils acquièrent au cours de leur formation ainsi que dans la pratique de leur métier. La maîtrise technique les dote d'un pouvoir duquel les autres sont dépourvus (Buob, 2022). *“On fait en plus de la physique acoustique, de la technique des matériaux. La formation ne se borne pas qu'à la fabrication. Et même dans la fabrication on a une approche très différente. On travaille avec l'oeil.”*, explique M. Lancet pour décrire les spécificités de la formation qu'il a reçue à Crémone.

La dichotomie entre art et artisanat se retrouve ainsi dans l'exercice de ce métier, qui met en exergue ce que David Grange appelle le “nœud gorgien” dans sa lecture des travaux d'Anne Jourdain : le luthier utilise bien “L'art comme « supplément d'âme », clé d'un épanouissement, contre la trivialité, l'aliénation, des activités d'exécution... mais le savoir-faire, l'attention au matériau, le sens de l'exécution au fond, contre le soupçon d'imposture attaché à l'art, son inauthenticité... et contre aussi l'avilissement et l'honnêteté douteuse de l'action de vendre... mais la vente néanmoins, pour faire tourner l'atelier, pour se voir reconnaître la qualité surtout, échapper au statut d'amateur...”²⁹.

La lutherie plus qu'un atelier est aussi une entreprise

Tout comme dans d'autres domaines de la “nébuleuse” de l'artisanat (Jourdain, 2014), la lutherie est plus qu'un simple atelier de fabrication. À l'image de toute autre entreprise, elle embrasse des enjeux de rentabilité économique, de gestion de la production, un patron, des employés, des clients.

Les luthiers, “pour faire tourner l'atelier” (Grange, 2016), doivent construire, conserver et élargir leur clientèle. Pour se faire, “dire le savoir-faire c'est aussi une façon de se distinguer, de montrer sa singularité, de ne pas être confondu avec les autres, de lutter contre les dangers de l'anonymat”. (Buob, 2022). Une des singularités de l'atelier que nous avons observée est par exemple l'entretien des archets. Comme M. Lancet nous l'a expliqué, l'archèterie est une activité particulière, qui nécessite une formation propre : *“C'est un autre métier, l'archèterie.*

²⁹ Grange, D. (2016). Anne Jourdain, *Du cœur à l'ouvrage : les artisans d'art en France*: Paris, Belin, coll. « socio-histoires », 2014, 349 p.. *Sociologie de l'Art*, PS2526, 231-237. <https://doi-org.proxy.bu.dauphine.fr/10.3917/soart.025.0231>

Les archetiers ils font 2 ans et demi, 3 ans. En Italie, ils ont une école d'archèterie.” Or, M. Lacet ayant appris l’entretien des archets dans son emploi précédent dans la lutherie Bernard Milland, il est en mesure de proposer ce service à ses clients, ce qui constitue pour lui un réel avantage. Il détient un savoir-faire supplémentaire par rapport à ses confrères, savoir-faire qu’il peut mettre en avant auprès de sa clientèle.³⁰ Le rapport à la clientèle exigé par le métier de luthier peut tout de même sembler paradoxal en tant que nos enquêtés ont tous deux affirmé que c’était un aspect qui pouvait leur déplaire dans leur activité.³¹ Nos enquêtés perçoivent par ailleurs une évolution rapide de la clientèle et de ses attentes. Dans un avant relativement regretté par M. Lacet, qui exerce son métier depuis une vingtaine d’années,

³⁰ Entretien de M. Lacet : *“en fait Bernard Milland m'avait toujours expliqué que quand on s'occupait de l'archèterie soi-même, on avait les archets qui arrivaient, après on avait la vente de tout ce qui était autour de l'archèterie : les cordes et tout ça. Et après on récupérait les instruments. Donc vous voyez c'est comme un appel d'air et c'est vrai que ça peut être un handicap pour les gens qui ne s'en occupent pas. Les gens sont obligés de passer par une tierce personne.”*

³¹ Entretien de M. Lancet :

A : Alors, autre chose, qu'est-ce qui vous plaît et vous déplaît dans votre métier ? Quels sont les aspects qui peuvent être dérangeants ?

M. Lancet : La mentalité des gens. Le non-respect.

[...]

M. Lancet : Ah oui, c'est aussi le manque de civisme des gens.

Entretien de Paul :

L : Et du coup pour rester dans cet ordre d'idées, est-ce que y'a des choses qui vous plaisent particulièrement, des aspects qui vous passionnent particulièrement dans l'exercice de ce métier et des choses qui vous déplaisent un peu plus ?

Paul : [...] y'a des choses, pas forcément que je ne veux pas faire, mais des choses qui peuvent être plus ou moins dérangeantes, quand les choses se passent pas spécialement comme prévues, ou quand on a des personnes euh plus ou moins agréables et coopératives en face de soit : c'est la relation humaine et la relation avec le client quoi. Quand on a des gens qui font preuve de mauvaise foi et euh qui sont pas compréhensives du tout, qui sont relativement belliqueuses”.

“c’était des relations de confiance”, aujourd’hui, environ 10% de sa clientèle est “fidèle”, et “les gens, en fait, ils consomment du violon comme ils consomment du McDo”. M. Lacet déplore un “consommérisme à outrance” qui touche aussi le monde de la lutherie.

Les luthiers, tout comme les artisans en général, semblent défendre leurs intérêts spécifiques en se regroupant par leur métier et leur secteur d’activité. De fait du nombre limité d’ateliers dans des domaines spécifiques de l’artisanat d’art, du nombre restreint des centres de formation par domaine (seule l’école de Mirecourt offre une formation de luthier en France), ainsi que d’une relative proximité géographique de ces ateliers (dans les grandes villes notamment), les artisans font partie de véritables réseaux locaux³². Et la lutherie parisienne que nous avons étudiée n’y fait pas exception. Selon Caroline Mazaud, “Le métier constitue l’un de ces collectifs et insère l’artisan dans un réseau de professionnels mobilisable. Une multitude d’agents (représentants de commerce, livreurs de matériel ou de matière première...) tissent du lien entre les membres de l’artisanat. Ils sillonnent le territoire et échangent, d’atelier en atelier, informations et conseils.”. Effectivement, nos enquêtés témoignent de rapports plus que cordiaux avec les autres lutheries. Selon Paul, “y’a beaucoup d’ateliers, y’a vraiment vraiment beaucoup d’ateliers” à Paris, et “tout le monde se connaît”, et des liens amicaux existent entre les employés de ces ateliers³³. Et même du point de vue de M. Lacet, aujourd’hui dirigeant de son propre atelier, il y a bien des sociabilités entre les luthiers parisiens : “De toute façon, entre tous les ateliers. Entre tous. (...) Et [les gens] s’imaginent qu’entre luthiers nous sommes ennemis. Et des fois ils se trompent lourdement. Ils nous voient comme des concurrents. En fin de compte, les gens s’imaginent que parce qu’on est au confères ou parce qu’on est concurrents on va forcément se tirer dans les pattes.”. Les lutheries, entreprises artisanales, sont “des entreprises locales qui communiquent à échelle locale”³⁴.

³² Mazaud, C. (2015). Trajectoires d’artisans d’hier et d’aujourd’hui. *Marché et organisations*, 24, 55-77. <https://doi.org/10.3917/maorg.024.0055>

³³ “Moi je vais souvent voir des amis à moi parce que c’est des anciens de ma promo ou des promos avec qui j’étais à Mirecourt. On avait d’abord lié des relations d’amitié avant de voir qu’on allait tous travailler à peu près dans les mêmes zones.”.

³⁴ Perrin, C., 2012, « Promouvoir son travail. La publicité des artisans en France au XXème siècle », *Monde(s) du travail*, n° 60-61, pp. 87-104.

Enfin, “l’indépendance artisanale” constitue “une voie d’ascension pour les ouvriers qualifiés de l’artisanat” (Mazaud, 2015). On retrouve cette perspective d’évolution au sein du métier chez les luthiers. Paul a la volonté d’avoir son propre atelier de lutherie mais part “*du principe qu’avant de s’installer, faut quand même avoir un petit peu de bouteille*”. Et la trajectoire de M. Lacet permet de souligner cet idéal d’ascension. D’abord luthier employé dans un grand atelier de lutherie, on peut voir que la création et la gestion de son propre atelier a transformé son rapport au métier. “*Moi, j’ai créé mon atelier en 1997*”. Son expérience peut correspondre à la catégorie des fabricants décrite dans les travaux d’Anne Jourdain : “Les fabricants quant à eux sont pour la plupart d’anciens employés d’ateliers d’art qui se mettent à leur compte.”. Sa place dans l’atelier affecte ainsi son activité quotidienne, qui se différencie relativement de celle de ses employés.³⁵ Les luthiers, artisans d’art au sens sociologique, ouvriers d’art au sens statistique et comptable, aspirent donc à l’indépendance et à la gestion de leur propre atelier, dans une perspective d’évolution de leur métier.

³⁵ “*Je fais un petit peu de tout mais en fait je fais... Alors l’archèterie, il y a quasiment que moi qui la fait et sinon, tout ce qui est fabrication et restauration, je la fais en partie avec Antoine et Paul mais en fait je survole un petit peu toutes les étapes. Je ne fais pas les instruments à 100%, mais je participe environ à 30%.*”.

CONCLUSION

En nous penchant sur la classification du métier de luthier comme « ouvrier » d'après les nomenclatures de l'INSEE, nous avons pu interroger l'appartenance du groupe des luthiers au groupe des ouvriers. L'étude des caractéristiques sociologiques des luthiers rencontrés nous ont permis de mettre en lumière une organisation hiérarchique du groupe, distinctement partagée entre les salariés assistants et le « maître luthier ». Il est ainsi essentiel de signifier que l'activité de luthier peut difficilement être affiliée à un groupe homogène, structuré en réalité autour de rapports de domination induits par des positions sociales différenciées. Certains aspects de perception du métier semblent par ailleurs réunir l'imaginaire collectif de la corporation. Rassemblés autour de la mémoire d'un passé perdu et de la défense acharnée d'un artisanat traditionnel, nos enquêtés nous ont partagé des inquiétudes quant à l'instauration d'une logique entrepreneuriale et d'un travail mécanisé au sein de la profession. Revendiqué comme un métier manuel fondé sur un rapport affectif au matériau et à la musique, le métier de luthier semble, de fait, correspondre à un travail d'ouvrier qualifié. Les voies d'accès au métier sont en effet restreintes, particulièrement sélectives et exigeantes. La caractérisation du travail de luthier comme travail qualifié se retrouve également dans l'absence de division du travail de production. Cependant, là encore, le métier semble faire face à des reconfigurations récentes en matière de fragilisation du statut de salarié, remplacé dans certains ateliers par le statut d'auto-entrepreneur, et à travers l'installation d'ateliers d'amateurs, non diplômés des métiers d'art. Les rites de corporation pourraient se trouver fragilisés par l'intronisation de ces nouveaux acteurs et pratiques, éléments perturbateurs de la pérennisation d'un "nous" dans le groupe des luthiers. Plus encore, l'aspect artistique du métier de luthier serait directement remis en cause par l'amenuisement du rapport passionné au matériau. Alors que nos entretiens et observations révèlent une relation au bois et à la musique mise en avant comme élément de motivation dans l'exercice de la profession, les évolutions récentes de la profession posent question quant aux valeurs et représentations affiliées au métier de luthier.

BIBLIOGRAPHIE

Jounin, N. (2023). « Il n’y a plus d’ouvriers en France. ». Dans : , M. Dujarier, *Idées reçues sur le travail: Emploi, activité et organisation* (pp. 35-42). Paris: Le Cavalier Bleu. <https://doi-org.proxy.bu.dauphine.fr/10.3917/lcb.dujan.2023.01.0035>

Bosc, S. (2008). *Sociologie des classes moyennes*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.bosc.2008.01>

Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclet, O. & Renahy, N. (2015). Chapitre 3. Salarié-e-s subalternes. Dans : , Y. Siblot, M. Cartier, I. Coutant, O. Masclet & N. Renahy (Dir), *Sociologie des classes populaires contemporaines* (pp. 89-129). Paris: Armand Colin.

Buob, B. (2022). Cordes sensibles. Accords et désaccords de savoir-faire lors d’une enquête sur la lutherie. *Ethnologie française* 52, 67-76. <https://doi-org.proxy.bu.dauphine.fr/10.3917/ethn.221.0067>

Pigenet, M. (2001). Stéphane Beaud, Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999, 468 p., 140 F.. *Revue d’histoire moderne & contemporaine*, no<(sup>48-2), 380-383. <https://doi.org/10.3917/rhmc.482.0380>

Schwartz Olivier, 2012 [1990], *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses Universitaires de France

Mazaud, Caroline. « Trajectoires d’artisans d’hier et d’aujourd’hui: » *Marché et organisations*, vol. n° 24, n° 3, novembre 2015, p. 55-77. *DOI.org (Crossref)*, <https://doi.org/10.3917/maorg.024.0055>.

ELIE Catherine, « Rétrospective 2000-2014 de l’artisanat : une forte attractivité entrepreneuriale, mais des entreprises en panne de développement », *Marché et organisations*, 2015/3 (n° 24), p. 37-54

ZARCA, B., 1986, *L’artisanat français, du métier traditionnel au groupe social*, Economica, Paris.

Grange, D. (2016). Anne Jourdain, *Du cœur à l’ouvrage : les artisans d’art en France*: Paris, Belin, coll. « socio-histoires », 2014, 349 p.. *Sociologie de l’Art*, PS2526, 231-237. <https://doi-org.proxy.bu.dauphine.fr/10.3917/soart.025.0231>

Perrin, C., 2012, « Promouvoir son travail. La publicité des artisans en France au XXème siècle », *Monde(s) du travail*, n° 60-61, pp. 87-104.

ANNEXES

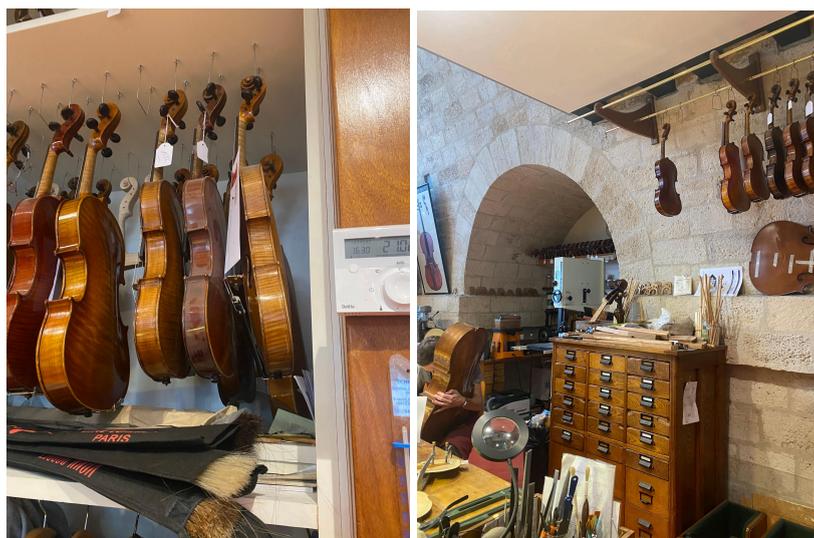
– La lutherie en images –

Description de l'atelier :

L'atelier mêle de manière assez étonnante un côté atelier et un côté boutique. Quelques instruments sont entreposés, ainsi que de nombreux modèles de housses d'instruments à cordes, il y a également un comptoir. Mais cette pièce principale comprend aussi les établis où travaillent les luthiers, ainsi que tous les outils et les quelques machines, assez éparpillés.



Toutes les commandes étaient affichées au mur et les instruments qui attendaient d'être rénovés, aussi.



L'atelier est constitué de trois étages : le rez-de-chaussée, entrée de la boutique et abritant les établis ; le sous-sol ainsi qu'une sorte de mezzanine.

Le sous-sol permet d'entreposer de nombreux instruments et housses d'instruments. Une petite pièce est aménagée pour prendre des photos des instruments et alimenter le site web de la lutherie. Il contient également une petite pièce peu éclairée dans laquelle les luthiers s'occupent de vernir les instruments. Juste à côté, se trouve une sorte de petite chambre à ultra-violet dans laquelle on accroche un instrument qui tourne et sèche dans cette petite chambre.

La mezzanine, quant à elle, est aménagée pour stocker d'autres instruments et étuis, ainsi que pour permettre aux musiciens d'essayer leurs instruments.



– Observation 1 –

—

Nous avons réalisé une première observation en guise d’ouverture de notre terrain d’environ une demi-journée le vendredi 16 février 2024. Les 4 employés de la lutherie étaient présents au moment de notre arrivée : les trois luthiers portaient un tablier et étaient à l’établi, et l’employé pour l’administratif, Louis, s’occupait de papiers. Nous avons tenté de retranscrire les moments clés de cette observation.

—

Dès notre entrée dans l’atelier, les employés nous saluent, prévenus de notre arrivée. Notre présence n’a pas l’air de beaucoup les déranger, nous posons nos affaires et restons derrière eux, sans les interrompre, pour observer leur travail. M. Lancet tente quant à lui de discuter avec nous et nous invite à regarder de plus près et à ne pas hésiter à poser des questions.

Paul travaille sur la remise en état de trois violons, après avoir retiré la table d’harmonie, il reprend l’intérieur de l’instrument. Il reproduit ainsi des gestes similaires sur les trois violons, tour à tour. C’est l’activité qui l’a occupé toute l’après-midi, et il nous a expliqué que ce type de réparation lui prenait environ « *une petite semaine de travail* ».

Antoine s’occupe de réparer un violoncelle, et c’est également l’activité qui l’a occupé toute l’après-midi. Tout comme Paul avec les violons, il a retiré la table d’harmonie et s’occupe de remettre en état l’intérieur.

M. Lancet quant à lui est beaucoup plus volatile et pluriel dans ses activités, sa tâche principale de l’après-midi semble être l’entretien des archets, mais il alterne entre descendre au sous-sol de l’atelier, regarder l’administratif et les commandes.

Échange entre M. Lancet et Louis, à 16h20 :

Alors que M. Lancet s’occupe de l’entretien des archets, Louis, semble chercher des papiers))

Louis : Ça c’est les sommes qu’ils nous doivent, on leur facture pas de frais de justice ou d’avocat ?

M. Lancet : Non non, ce sera calculé lorsqu'il yaura— ((se lève et va voir Louis au comptoir et cherche lui-même dans les papiers)). Ça c'est les sommes dues au titre du loyer impayé, tant que c'est pas passé en justice on peut pas savoir.

Louis : Mais c'est quand même bizarre qu'il y ait pas de facture pour les huissiers...

M. Lancet : Mais si y'en a plein.

Louis : Mais non y'en a pas.

M. Lancet : Mais si c'est ASCP.

Louis : J'en ai trouvé une seule.

((M. Lancet va chercher dans le cahier))

M. Lancet : Voilà c'est ça tu vois j'ai trouvé.

((Ils continuent en fait tous deux à chercher))

M. Lancet : Non ba, je sais pas, je verrai ça toute à l'heure. ((Et M. Lancet reprend son travail à l'établi)) Où est mon marteau ?

Cet échange est assez représentatif de la relation de M. Lancet au côté administratif : même si l'embauche de Louis doit soulager la diversité de ses tâches, il demeure le dirigeant de l'atelier.

Tout en s'occupant des archets, M. Lancet, nous parle de sa clientèle, avançant déjà par lui-même des idées similaires à ce qu'il a pu nous expliquer lors de son entretien pour répondre à nos questions.

« Dans le commerce et l'artisanat, il faut savoir s'adapter au client. »

« Avant on pouvait prévoir sur dix ans, mais maintenant... c'est plus pareil, maintenant on voit des parents qui louent en septembre et qui rendent en décembre. La patience n'est plus de rigueur. Moi, à mon âge, y'avait pas les écrans : les centres d'intérêt ont changé, voilà. »

« J'ai une clientèle fidèle avec l'opéra de Paris, mais beaucoup de clients butines de gauche à droite. Fini le temps où le musicien restait fidèle à son luthier. L'herbe est toujours plus verte ailleurs. C'est comme la fidélité en amour. »

« Les gens dépensent leur budget très différemment dans des loisirs de détente immédiats. »

« Et c'est normal, on évolue avec la société, on peut pas dire que c'était mieux avant, c'est différent, c'est tout. »

Au cours de cette discussion relativement monopolisée par M. Lancet, il désigne Paul : « Paul, à 28 ans, c'est un extra terrestre par rapport à sa compagne. En effet, sa compagne *« bosse dans la 3D »* nous explique Paul, *« et moi, je bosse 400 ans avant, quoi. »*

La discussion est alors interrompue par Louis, toujours concentré sur ses va-et-vient entre la paperasse et l'ordinateur : ((s'adressant à M. Lancet)) *« T'as monté le motif d'Hélène? »*.

Au cours de notre observation, on peut noter que nos enquêtés cherchent souvent leurs outils. Il y en a une très grande diversité relativement éparpillée sur les établis (colle, chauffé-colle, pinceaux, couteaux, rabots de toutes tailles...) Beaucoup de ces outils ont d'ailleurs été réalisés par nos luthiers. On remarque également une grande diversité dans les matériaux utilisés, tous à portée de main des luthiers. La colle utilisée est faite de nerf de bœufs, c'est une colle réversible, très puissante mais qu'on peut facilement retirer avec de l'eau. Il y a une pile de types de crins de différentes épaisseurs et couleurs, pour les archets. Et le bois est stocké au sous-sol de l'atelier.

On remarque que les luthiers s'appliquent à soigner l'esthétique des instruments qu'ils réparent. En effet, au cours de l'après-midi, M. Lancet invite Antoine à aller chercher le violon qu'il a fini de réparer quelques jours plus tôt. Avant de nous montrer le résultat, il nous explique que le musicien s'était assis dessus et qu'il y avait environ une dizaine de cassures sur l'instrument. En regardant le résultat, rien n'est visible à l'œil nu. M. Lancet reconnaît ce travail d'orfèvre et Antoine paraît assez satisfait de lui-même. **M. Lancet nous explique alors que le but du jeu dans la restauration des instruments, c'est de rendre au musicien l'instrument tel qu'il était dans son état d'origine : le son et l'esthétique comptent énormément, voire même l'esthétique prime.**

Nous avons également pu observer que le travail des luthiers est à la fois contraint par la date de restitution décidée avec les clients et par les contraintes techniques de leur travail : non seulement prendre le temps de s'appliquer sur les détails, mais aussi attendre que la colle sèche pour passer à l'étape suivante, attendre que le vernis sèche pour pouvoir mettre une seconde couche... Ces deux types de contrainte temporelle leur permettent d'organiser leur travail : faire d'abord telle tâche sur tel instrument puis passer à telle autre tâche sur telle autre instrument, en attendant de pouvoir continuer de travailler sur le premier.

M. Lancet a également pris le temps de nous montrer le reste de l'atelier et de nous expliquer son fonctionnement, comme décrit précédemment (cf Annexe 1 - La Lutherie en image).

En fin de journée, M. Lancet et Louis récupèrent leurs affaires et quittent l'atelier à 17h43 alors que les autres luthiers continuent leur activité. Ils finiront à 19h. En partant, M. Lancet fait la bise à ses employés en leur disant : "À mardi ! Enfin, bonnes vacances pour Thomas." Ce qui appuie notre constat d'une bonne entente globale entre nos enquêtés qui, par ailleurs, se tutoient.

Après le départ de M. Lancet et de Louis, un client entre dans l'atelier. Il vient récupérer un archet refait, Thomas s'en occupe, lui présente l'archet. Le client est ravi et demande à l'essayer rapidement "en haut" si cela ne dérange pas. "En haut", c'est la mezzanine, aménagée pour stocker et permettre aux clients d'essayer leurs instruments. Après une dizaine de minutes, le client s'en va, toujours ravi.

—

Notre première observation nous a ainsi permis de rendre compte de ces principales facettes, dont nous avons pu, par ailleurs, confirmer l'aspect routinier lors de notre seconde observation à l'atelier.

—

Entretien 1

Paul

—

Nous avons mené notre premier entretien avec Paul, âgé d'une vingtaine d'années, travaillant pour la lutherie de Pascal Lancet depuis environ deux ans. Paul est diplômé de l'école de luthiers de Mirecourt et a pu travailler pendant quelques années dans un premier atelier de lutherie, spécialisé dans la fabrication de contrebasses à Saint-Étienne, avant d'être embauché par M. Lancet. Après l'avoir rencontré au cours de notre première observation à la lutherie, il a accepté de nous accorder un entretien téléphonique.

—

Anaïs : On voulait commencer en vous demandant qu'est-ce qui vous a amené à ce métier de luthier ? Pourquoi avez-vous choisi de l'exercer ? Est-ce que vous connaissiez un proche qui l'exerçait aussi ?

Paul : Alors ça a commencé déjà par le fait que je me suis retourné sur un autre domaine d'activité, puisque j'étais d'abord en filière scientifique. Euh, j'avais passé un bac scientifique, à l'époque donc au lycée, je suis parti en prépa dans le paramédical pour faire des concours d'orthoptie, ce genre de choses, rééducation des yeux etc. Et en fait j'ai vu que, que ça ne m'allait pas du tout et comme je fais de la musique depuis que je suis tout petit et que j'ai fait pas mal de choses en artisanat avec mes parents : en bricolage, en rénovation de bâtiment, enfin pleins de trucs comme ça... J'ai toujours été relativement manuel et je me suis dit que je voulais partir sur un métier manuel et euh allier justement le manuel et la musique donc c'est pour ça que je suis parti en lutherie. Euh donc après les concours que je n'ai pas eu et que je n'ai pas vraiment eu envie de vouloir obtenir, on va dire, je suis parti justement dans un CAP d'ébénisterie pour pouvoir avoir un diplôme dans le bois et valider quelque chose dans ce secteur là. Et ensuite j'ai réussi à intégrer l'école de lutherie de Mirecourt et donc je l'ai intégrée, si je vous dis pas de bêtises, en septembre 2016.

A : Et donc vous aviez avant ça deux années d'études post bac c'est ça ? Quand vous avez intégré ?

Paul : Voilà donc le cursus Mirecourt c'était en trois ans donc avec une année de mise à niveau et deux années de diplôme des métiers d'art. Donc c'est un cursus, un peu plus euh, comme un BTS.

A : Et pour ça il faut combiner avant le CAP d'ébénisterie ou vous pouvez rentrer enfin -

Paul : - Pas forcément. En fait, c'est un diplôme post bac dans tous les cas, donc il faut avoir bac ou équivalent bac. Y'a plusieurs personnes de mes promos qui, soit venaient tout juste d'avoir le bac, soit avaient passé un bac pro en ébénisterie par exemple ou différentes choses comme ça. Et après euh y'en a comme je vous disais donc qui avaient 17 ans, ils sont rentrés avec le bac, euh ils ont eu le bac avec une année d'avance, euh sans avoir de diplôme dans le bois euh en faisant un petit peu de musique comme ça et d'autres qui ont pleins de diplômes dans le bois sans avoir un bac général. Faut, fallait juste avoir une équivalence bac et ensuite, présenter un dossier assez conséquent et ensuite passer un oral pour pouvoir être sélectionné.

A: D'accord, et quand vous dites que vous faisiez de la musique, c'était de quel instrument ?

Paul : Alors moi je suis trompettiste à la base. J'ai tous mes diplômes de conservatoire euh jusqu'au DEM, j'ai enseigné la trompette et un petit peu de solfège quand j'étais à l'école de lutherie de Mirecourt : justement j'étais professeur à l'école de musique euh quand je suis rentré à l'école parce que ça tombait justement l'année où le professeur de trompette déménageait, s'en allait de l'école, et ils recherchaient quelqu'un à ce moment là. Comme j'avais les diplômes, j'ai postulé, et j'ai donc été pris.

A: D'accord et du coup, l'appétence pour les instruments à corde, puisque c'est ce qui concerne les métiers de luthier -

Paul : - Alors au niveau des instruments à corde, donc juste avant de faire l'école de lutherie, j'ai fait deux ans de violon pour euh, m'intéresser un petit peu plus à ça. Et euh, à l'école de lutherie, en fait on était, euh chaque personne est obligée d'avoir au minimum une demie heure de pratique musicale à l'école de musique en instrument à corde frottée, donc soit violon, soit alto, soit violoncelle, soit contrebasse, donc j'ai fait deux ans de contrebasse et un an de violoncelle là-bas.

A : D'accord et dans les épreuves, pour entrer c'est -

Paul : ... Alors est-ce que vous pouvez répéter parce que je n'ai absolument rien compris, ça a coupé.

A : Pardon, je voulais dire donc vous avez ce rapport assez passionnel avec la musique en général ?

Paul : Oui je, je suis issu d'une famille de musiciens donc euh, mes parents n'étaient pas musiciens professionnels mais j'ai mon père qui faisait de la batterie depuis euh tout jeune. Ma mère s'est mise au saxophone euh au moment où mon frère était en âge de faire de la musique, enfin mon grand frère, donc elle s'est mise au saxophone à 38 ans, entre 36 et 38 ans, je sais plus exactement. Euh mon grand frère fait du trombone, il est tromboniste professionnel, et ma petite soeur fait de la flûte, un peu de sax, un peu de sonium, plusieurs types d'instruments et euh elle est également musicienne professionnelle mais elle, elle s'oriente plutôt vers l'enseignement, donc elle est prof dans quatre ou cinq écoles de musique autour de chez mes parents et elle fait un cursus pour euh

rentrer dans un pôle supérieur en musique également donc là elle est au conservatoire de Nevers, euh au conservatoire de Dijon.

Marceau : Mais c'est de famille en fait cette histoire ?

Paul : Oui oui, c'est exactement ça donc moi j'avais pas envie d'être dans la musique professionnellement parlant parce que c'était pas quelque chose qui m'intéressait directement. J'aurais pu, parce que mon professeur au conservatoire m'avait un peu poussé là dedans, mais euh, j'ai pas voulu faire les concours. Je sais pas si j'avais le niveau pour accéder directement à ça mais euh j'espère qu'avec un peu de travail ça aurait pu, ça aurait peut-être pu le faire mais j'ai, mentalement parlant, j'étais pas intéressé par ces choses là quoi. J'suis pas du tout une bête à concours, euh, donc j'avais pas du tout envie d'aller là dedans.

A : Ok d'accord et d'ailleurs pourquoi ne pas aller vers la confection d'instruments à vent ou cuivre vu que vous étiez trompettiste, y avait-il une raison d'aller vers les cordes ?

Paul : Alors déjà par rapport au travail du bois en lui-même, rien que le matériau, euh je suis, j'étais beaucoup plus intéressé par le bois que le métal, même si je fais un peu de forge, un peu de couteau, des outils de lutherie, pleins de choses comme ça (j'ai une forge, je me suis fabriqué une forge chez mes parents) mais j'ai toujours préféré le bois au reste. Et le pourquoi du comment exactement aussi, c'est parce que l'école du Mans donc qui est à l'école donc l'ITEM qui permet de faire un cursus donc CAP, BE euh, BMA, et normalement DMA également, en instrument à vent ou en facture de guitare ou en facture d'accordéon ou en réparateur et assembleur de piano, en fait il y'a eu que 2 cursus depuis qu'ils sont ouverts je crois, jusqu'au DMA y'a **que 2 promos qui** sont allées jusqu'au DMA donc en fabrication pure et dure sinon ils s'arrêtent au CAP voire même au BMA donc c'est plutôt de l'entretien et pour travailler en réparation, et très régulièrement c'est pour aller travailler dans les fabriques types buffet, crampon, et sellmert donc ceux qui font des clarinettes, saxophones, flutes, haut-bois. Malheureusement, pas pour apprendre à fabriquer de A à Z par exemple une trompette **artisanalement** parlant. En plus de ça, c'était un cursus où il faut obligatoirement être en apprentissage, et en France, les **artisans** qui fabriquent des trompettes euh se comptent sur les doigts de la main de Django Reinhardt si j'vous dit pas de bêtises, donc y'en a vraiment très peu.

M : C'est quoi, enfin, qu'est-ce que font réellement les individus dans ces fabriques, en fait ?

Paul : Alors, en fabrique de, fabriques de trompettes en France y'en a plus euh depuis que Selmer a arrêté de fabriquer les cuivres en 2005 ou quelque chose comme ça et maintenant, la plupart des personnes sont des clétiers ou des personnes qui fabriquent certaines pièces des instruments ou les assemblent, donc euh tout ce qui est clarinette justement, clarinette, saxophone, flûte, c'est des gens qui vont fabriquer les clés, qui vont les monter qui vont faire le polissage de l'instrument, qui vont fabriquer le bocal du saxophone ou ce genre de choses. Mais c'est plutôt, ouais, des clétiers ou des monteurs. C'est de la manufacture, c'est très rarement fait de A à Z par une seule personne.

L : C'qui n'est pas le cas ducoup pour les instruments du quatuor ?

Paul : Pour les instruments du quatuor, il existe des manufactures, mais les ateliers qu'on a en France, y'a plus vraiment de manufactures en France depuis déjà quelques années, c'est, c'est fabriqué euh, si jamais c'est fabriqué par plusieurs personnes, ça reste fabriqué par peut-être 2-3 potentiellement 4 personnes grand maximum sur un instrument. C'est vraiment vraiment fait **artisanalement**, à la main.

A : Et du coup, après votre formation à Mirecourt, euh vous avez trouvé comment votre emploi en fait ?

Paul : Alors, en fait, j'ai un ami euh qui est devenu mon colocataire quand je suis parti à Saint Étienne, qui lui, voulait absolument travailler dans la contrebasse et donc est allé chez le spécialiste contrebasse en France qui était situé à Saint Étienne. Euh, il était une année au dessus de moi, donc quand lui il est allé faire tous ses stages de l'école à Saint Étienne euh il a été embauché ensuite là-bas et il m'a dit qu'il y avait un de ses collègues justement qui partait à la retraite, et un autre qui allait partir simplement dans un autre atelier, et il avait pensé à la personne qui était contrebassiste dans ma promo au début. La personne voulait pas se bouger jusqu'à Saint Étienne parce qu'elle avait pas l'attrait de la ville, n'avait pas envie de bouger, 'fin bref, au niveau des détails voilà. Et il m'a conseillé, moi, après au près de son patron. Donc j'ai fait euh deux jours là-bas, à un moment au mois de mai, juste avant de terminer l'année, ouais j'ai présenté des instruments, j'ai discuté un peu là-bas et il m'a dit « ok » pour une période d'essai euh dès le mois de juillet, donc le temps de terminer le diplôme, la la présentation de mémoire, etc euh, je suis resté une toute petite semaine à Mirecourt le temps de terminer mes cours à l'école de musique et les interventions que je faisais en

crèche (interventions musicales en crèche) et euh, et ensuite j'ai déménagé directement à côté de Saint Étienne pour aller bosser là-bas.

A : Donc en général ça s'est fait par le bouche à oreille quoi, enfin par les contacts.

Paul : Y'a un peu de bouche à oreilles. Après sinon, quand on veut cibler un atelier ou une ville, euh c'est des coups de fil, des mails. Pour pouvoir demander des disponibilités pour pouvoir passer des entretiens, montrer un petit peu ce qu'on a fait à l'école ou les différents ateliers par où on est passé, si on a déjà bossé dans différents autres ateliers. Et après, ça se fait directement avec le patron de l'atelier en face.

A : D'accord.

L : Et du coup, depuis Saint-Étienne, comment est-ce que vous êtes arrivé à Paris ?

Paul : Alors tout simplement puisque M. Basson est décédé en Octobre 2021 et qu'il n'y avait pas vraiment de poursuite — euh octobre 2020 pardon, il est décédé en octobre 2020 et il y avait pas vraiment de poursuite au niveau des instruments en fabrication, parce que j'étais vraiment plus en fabrication là-bas. Et il y avait déjà des personnes qui s'occupaient de la restauration des instruments qu'on avait dans le coin, et qui s'occupaient déjà du parc de location des instruments. Donc euh avec mon collègue qui, lui, voulait s'installer, il est parti, il est parti s'installer, et moi je voulais changer de lieu et continuer de me former dans le quatuor à cordes. Donc c'est pour ça je suis parti de St Étienne, que j'ai recherché chez je ne sais combien d'atelier de lutherie en France, personne ne pouvait embaucher à ce moment là, puisque c'était juste après le Covid. Et j'ai trouvé deux personnes qui ont accepté de me prendre en entretien : une personne qui ne pouvait pas prendre quelqu'un pour le moment puisqu'il était en train de déménager d'atelier etcetera et qui voulait pas encore se remettre avec une personne en plus dans son atelier ; et M. Lacet donc, qui m'a gentiment pris en en entretien, avec qui j'ai beaucoup discuté et qui ensuite a voulu m'accorder une période d'essai. Et je suis resté depuis, donc septembre 2021, donc ça fait 2 ans et demi.

L : OK Daccord

M : donc aujourd'hui, vous n'êtes plus en fabrication ?

Paul : On fait un petit peu de fabrication. À l'atelier, là, on a pas vraiment de tâches séparées, euh à l'atelier on fait tout ce qui est entretien d'instrument, réparation, fabrication, dès que y'a des choses pour les clients, on s'occupe des clients, dès que y'a des retours de location, des révisions à faire, on les fait, et après, quand il y a des petites périodes de creux, on s'occupe des instruments qu'on a à l'atelier à remettre en état, pour remettre à la vente, et de temps en temps, on fait de la fabrication, euh quand on a besoin.

A : Et vous savez combien de clients vous avez, à peu près ?

Paul : Alors, en location, on doit avoir à peu près mille locataires, aux alentours des mille contrats de location en route. Et au niveau de la clientèle, je pourrais absolument pas compter : entre les gens qui viennent juste pour une corde par-ci par-là, euh pour l'entretien de leur instrument qu'ils auraient laissé sans le faire entretenir par un luthier pendant quelques années, et ceux qui viennent très très très régulièrement, sans parler des musiciens, des professeurs qu'il y a à côté, ou des musiciens professionnels de l'Opéra Bastille ou de la garde républicaine. Je pourrais pas vous dire un nombre exact, c'est impossible à compter.

A : Et au niveau de vos horaires de travail, c'est quoi en général ?

Paul : Donc 10h-19h du mardi au vendredi et 10h-18h le samedi, le tout sans interruption.

L : Ah oui ok.

A : Vous n'avez pas de pause qui est déterminée dans cet emploi du temps ?

Paul : Non. De manière générale, on se fixe le temps de manger, aux alentours de 13h, enfin entre midi et 13h quoi, et euh et on mange euh, donc quand on est plusieurs à l'atelier, c'est très pratique parce que quand il y a un client, c'est celui qui finit de manger le premier qui s'en occupe, celui qui n'a pas encore commencé à manger euh et quand il y a pas de client, bin on mange, simplement quoi.

L : Ok, et vous mangez dans l'atelier du coup ?

Paul : Oui on mange dans l'atelier. Oui oui, on a une petite cuisinette, euh avec tout ce qu'il faut pour pouvoir faire réchauffer, réchauffer un tupérou, ou euh faire chauffer un sandwich, ou un truc

comme ca. On a un frigo en bas, euh dans le pire des pires des cas, on a des plaques électriques s'il faut se faire cuire une conserve ou se genre de choses, et après on a euh, une théière, une cafetière, fin tout ce qu'il faut quoi.

M : Ah oui, quand on était venus, on n'avait pas remarqué qu'il y avait tout ça, une théière, une cafetière.

Paul : Ah oui, ah ba ça c'était juste derrière M. Lacet au niveau des placards, y'a un robinet avec la chaudière et euh, les étagères ou y'a tout ce qu'il faut.

A : Et euh, au niveau des tâches, vous vous répartissez comment le travail entre vous ?

Paul : Euh pfff, franchement, ça, c'est un peu naturel, sans trop se le communiquer. Euh, au niveau des tâches les plus complexes, on va dire que c'est plutôt mon collègue Antoine qui s'en occupe puisque je suis assez récent dans l'atelier. Donc tout ce qui est retouche de vernis poussée, les restaurations un peu plus complexes, ou tout simplement quand moi je suis en train de faire des montages ou que je m'occupe d'autres choses, euh il s'occupe des autres instruments. Et quand il y a des autres instruments à faire, euh des instruments de clients ou autres euh, c'est M. Lacet et Antoine qui s'en occupent.

L : Ok d'accord, et du coup par rapport à quand vous faites de la rénovation de cette manière là, c'est systématiquement une personne sur un instrument ? Ou sur plusieurs instruments à la fois ?

Paul : De manière générale, oui, quand une personne commence un instrument, la personne le finit, euh la personne finit à ce moment là. Quand on remet en état un instrument qu'on a à l'atelier, oui, c'est très régulièrement la même personne qui fait, qui fait le tout de A à Z. Après sauf petits détails, euh quand on est occupés avec un client, qu'il faut terminer quelque chose, euh retouche de vernis, une teinte de manche, ou le montage à certains moments, c'est certaines parties qu'on peut, qu'on peut se répartir.

M : C'est quoi votre sentiment après avoir fini un violon que vous avez fait seul par exemple ?

Paul : Euh... Ba c'est euh, on passe au suivant. [Rires de tous] Nan, ouais, y'a pas, y'a pas vraiment de sentiment. Euh après je suis pas spécialement sentimental hein dans tous les cas, mais non, le ressenti qu'on peut avoir, c'est déjà : est-ce que ce qu'on a fait euh va rendre l'instrument jouable au

maximum de son potentiel, est-ce que euh est-ce qu'on va lui redonner un bon souffle de vie ou euh est-ce que ça va vraiment valoir le potentiel du luthier ? Parce que chaque instrument, en fonction de son luthier, a une côte et euh y'a une côte un peu haute et une côte un peu basse, en fonction de l'état de l'instrument et ensuite de la sonorité qui va en découler. Donc l'idéal de l'idéal c'est euh, quand on a un instrument qui est en très vieille état euh, c'est de faire en sorte qu'il soit du mieux possible pour pouvoir justement qu'il se vende, entre guillemets, le plus facilement possible, et surtout qu'il fasse le plus plaisir à la personne qui va l'acheter.

A : Et, vous nous l'aviez peut-être dit mais euh, combien de temps ça peut vous prendre vos différentes tâches, entre la plus petite rénovation à la plus importante, en grosse fourchette ?

Paul : Alors euh, donc une fourchette plutôt de la taille d'un râteau : ça peut prendre quelques semaines comme quelques années.

A : Quelques années, d'accord, dans quels cas ?

Paul : Par exemple on a vu un confrère tout à l'heure qui fait de la haute restauration, donc sur des instruments euh assez prestigieux euh qui se vendent à des instrumentistes professionnels euh qui chiffrent à plusieurs chiffres justement, sans donner trop de détails, euh là, ce sont des instruments qui peuvent mettre euh deux, trois ans à être restaurés.

A : D'accord, et ça c'est des luthiers spécialisés dans la haute rénovation ?

Paul : Oui, voilà, ce sont des luthiers qui n'ont pas forcément de parc de location et une clientèle très sélective, euh justement pour pouvoir faire ce type d'expertise, ce type de restauration, de haute restauration sur ce type d'instruments.

L : Et du coup, justement au niveau des prix, ce type de restauration, est beaucoup plus cher que les restaurations euh, un peu plus usuelles ?

Paul : Ah oui oui oui, après je ne pourrais pas du tout vous donner d'ordre euh d'ordre de prix, parce que même moi je ne le sait pas, parce que chaque luthier fait un petit peu par rapport à son temps, par rapport à l'état de l'instrument aussi enfin, plus ou moins de temps, plus ou moins de

choses complexes, de techniques à utiliser pour faire les choses au mieux. Mais euh, oui ça peut, ça peut chiffrer à très très cher quoi.

A : Et les prix, c'est vous qui les, dans chaque maison, c'est vous qui les définissez ?

Paul : Alors on a, y'a des références. Y'a toujours des références, par rapport au temps de travail, à la qualité du bois qu'on va utiliser par exemple, pour les chevalets, pour l'âme euh, ce genre de choses. Y'a des référentiels de prix qui sont réévalués chaque année dans tous les cas, dans tous les ateliers. Tous les ateliers n'ont pas forcément les mêmes devis à chaque fois, mais c'est quand même assez réglementaire. Ça peut varier un petit peu.

L : Est-ce que vous pourriez nous donner éventuellement une fourchette à peu près pour qu'on puisse un peu mieux se rendre compte ?

Paul : Euh, une petite fourchette en grosso-modo pour une rénovation d'un instrument... fin... ouai, comme l'appel est enregistré, techniquement parlant, on a pas le droit de donner de prix par téléphone.

L : D'accord

Paul : Mais...

A : D'accord, bon.

Paul : Mais ouais pour euh, alors une fourchette globale euh, tac tac tac, j'essaye de vous calculez ça vite fait, pour uniquement un entretien basique et un changement de cordes on serait... euh entre changement de corde et montage, on serait aux alentours des 300 euros.

L : Et juste si c'est pas indiscret, pourquoi est-ce que vous n'avez pas le droit de donner de prix par téléphone ?

Paul : Alors ça, je..., je pourrais pas vous donner le détail pur et dur, parce que c'est une, si je vous dis pas de bêtises c'est une loi de la chambre des commerces des métiers que normalement, pour tout ce qui est prix, tarifs et devis, on n'a pas le droit d'annoncer ce genre de choses par téléphone.

Pour éviter que, enfin je sais pas trop quoi, j'avais entendu parler de ça. Normalement ça on a pas le droit de le faire. Mais euh techniquement parlant encore une fois, y'a des personnes qui le font.

L : Ah d'accord, je ne savais pas du tout. Ok, merci.

M : Et est-ce que vous ressentez une différence, entre guillemets, lorsque le prix de ce que vous faites est plus important que pour d'autres tâches ?

Paul : Comment ça ? Est-ce que tu peux préciser un peu la question parce que j'ai pas compris.

M : Est-ce que vous agissez différemment euh lorsque la confection, enfin la rénovation que vous faites est évaluée plus chère qu'une autre ?

Paul : Euh, alors pas forcément une réaction différente, mais si j'ai plus ou moins compris ta question, je vais vite-fait évoquer deux, trois ptites choses. En gros par exemple, sur des instruments qui n'ont pas grande valeur euh enfin, dont la valeur de l'instrument et la côte du luthier est plus basse que le coût de la réparation, là on conseille au client plutôt de pas forcément la faire. Donc nous par exemple, au niveau des instruments du parc de location, euh techniquement tout est réparable. Sauf que quand on a la réparation d'un instrument qui a été fracassé par ce qu'il a été échappé ou que quelqu'un s'est assis dessus etcétera etcétera, euh très régulièrement le montant de la réparation dépasse le prix de l'instrument. Donc on fait une dépréciation de valeur, donc c'est le coût de l'instrument qui est réglé au niveau des locataires ou par les assurances si les instruments sont assurés etcétera etcétera. On fait en sorte de réparer des instruments qui vaillent le coup d'être réparés, en fonction du montant de la réparation, de ce que les clients veulent faire avec euh si y'a une valeur sentimentale ou ce genre de choses. Après on s'adapte toujours mais de manière générale on engage des grosses réparations sur des instruments qui valent vraiment le coup.

A : Ok ok.

Paul : C'est un peu pareil qu'une voiture euh, si jamais elle a été fracassée contre un mur, elle va être mise en épave directement.

M : Oui, c'est logique en fait.

A : Et on aurait aimé savoir, si l'aspect peut-être répétitif des tâches que vous avez à faire, c'est quelque chose qui vous plait ou qui peut vous déranger à certains moments ?

Paul : Alors certes ça peut paraître un peu répétitif au niveau des gestes etcetera, surtout après pour les instruments du parc de location. Mais euh l'avantage c'est que tout est à chaque fois différent. Quand on prend un instrument, soit un instrument de client, soit un instrument dans les étagères qu'on a pour pouvoir remettre en état ou même quand on fabrique, en fait chaque pièce de bois a une densité différente, donc une résistance mécanique et élastique différente, donc un son qui va être différent. On va adapter totalement différemment à chaque fois. Quand on fait certaines tables d'harmonie, même si les deux bois viennent du même arbre, si on prend une planche un peu plus basse au niveau du tronc et de l'habit de l'arbre, ou un peu plus haute, même si c'est du même arbre ça va être complètement différent. Donc on va toujours s'adapter au bois qu'on va avoir en face et c'est ce qui fait que les travaux ne sont pas forcément aussi répétitif que ça en a l'air.

Pareil avec des matériaux organiques, c'est pas forcément toujours le même alliage de métal qui va réagir tout le temps de la même manière, euh c'est pas de la mécanique pure et dure. On travaille quand même avec du bois.

L : Ok ok. Et du coup pour rester dans cet ordre d'idées, est-ce que y'a des choses qui vous plaisent particulièrement, des aspects qui vous passionnent particulièrement dans l'exercice de ce métier et des choses qui vous déplaisent un peu plus ?

Paul : Alors moi je suis beaucoup plus fan de fabrication que de réparation, c'est aussi pour ça que je suis allé directement à Saint-Etienne dans la fabrication de contrebasses. Déjà contrebasse ça me faisait assez délirer donc c'est bien. Et surtout au niveau de la fabrication, j'ai toujours été quelqu'un qui préférerait ça. Après euh, la réparation ne me rebute pas du tout, au contraire, c'est des choses qui peuvent être super intéressantes à voir et ça permet également de comprendre un petit peu certaines choses pour la fabrication. Comprendre un peu le pourquoi du comment ça fonctionne comme ça, pourquoi ça c'est fait comme ça, pourquoi faut éviter de faire ça, etcetera etcetera.

Après euh y'a des choses, pas forcément que je ne veux pas faire, mais des choses qui peuvent être plus ou moins dérangeantes, quand les choses se passent pas spécialement comme prévues, ou quand on a des personnes euh plus ou moins agréables et coopératives en face de soit : c'est la relation humaine et la relation avec le client quoi. Quand on a des gens qui font preuve de mauvaise foi et euh qui sont pas compréhensives du tout, qui sont relativement belliqueuses dès qu'il rentrent

dans l'atelier parce qu'il y a eu un soucis ou parce qu'ils veulent chercher les conflits ou ce genre de choses, malheureusement ça existe.

M : Ça arrive souvent ça, ou c'est justement des cas à part ?

Paul : Euh... Alors, c'est un peu entre les deux. C'est pas aussi souvent que ça, parce que sinon on ne ferait pas non plus ce métier en relation avec de la clientèle et des musiciens, ou des locataires et des gens qui veulent remettre en état un instrument. Mais euh, c'est pas que des cas à part : on peut se retrouver justement avec ce genre de personnes euh, une fois, plusieurs fois dans le mois, quoi. On a quelques casse-pieds, comme dans tous les corps de métiers.

L : Et est-ce qu'en général ça concerne un peu plus les musiciens professionnels ou pas forcément ?

Paul : Pas forcément, euh après les musiciens professionnels, pour eux, c'est un peu normal d'être tatillons sur certaines choses, mais après, ça, ça pose rarement des soucis. Mais non, les plus gros soucis que nous on peut avoir c'est par rapport aux locataires qu'on a qui posent problème au niveau des règlements de loyers, des règlements d'instruments quand les instruments sont fracassés, ce genre de choses. Les restitutions qui se passent plus ou moins bien, en fonction de plusieurs détails...

L : Ok ok.

A : Et on voulait savoir au niveau de la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, y'a des contraintes à ce niveau là ? ou c'est quelque chose qui se fait assez bien ?

Paul : Euh... Ça se fait assez bien parce que j'ai une compagne qui est quand même assez conciliante. Parce qu'au niveau des horaires, vous avez bien vu, euh on est ouverts à peu près 44 heures par semaine. Donc ça fait que, je pars un petit peu après ma compagne au boulot et je rentre beaucoup plus tard qu'elle. Donc j'ai l'avantage d'avoir la bouffe qui est faite quand j'arrive à la maison, je mets les pieds sous la table, et voilà. Donc après ba les tâches se répartissent hein comme on dit le partage des taches dans un ménage, bon ça vous le supprimerez de l'enregistrement hein, mais c'est l'homme qui fait les taches et la femme qui nettoie on pourrait dire [rires]. Nan, plus sérieusement, en fait c'est des concessions, que ce soit vie professionnelle et vie privée, que ce soit juste vie privée pour certaines choses, avec telle ou telle activité euh, à partir du moment où on vit avec quelqu'un, en famille ou avec une vie conjugale, c'est que des

concessions dans tous les sens. Y'a des choses plus ou moins acceptables et tout, mais non non, ça se passe très bien.

A : Oui oui bien sûr, et au niveau de votre résidence, vous êtes plutôt loin de l'atelier ?

Paul : Alors non, moi j'ai l'avantage de venir à pied. J'ai une vingtaine de minutes de marche, je suis vers Nation. Euh par contre, ma compagne, elle, travaille au centre de Paris, elle a une petite demie-heure de métro. C'est pas spécialement dérangeant comme ça mais euh, c'est vrai que moi, à ce niveau là, je suis assez comblé.

L : Et justement pour revenir un peu par rapport à la première lutherie dans laquelle vous avez travaillé en fabrication de contrebasses, vous disiez justement qu'ils y avait une partie fabrication, qu'il y avait des personnes qui s'occupaient de la rénovation etcetera, du coup est-ce que c'était une assez grosse entreprise, plus grosse que votre atelier actuel ?

Paul : Oui on était huit.

A : C'est assez rare non des ateliers de huit ?

Paul : C'est pas très commun non. Y'a de moins en moins d'ateliers qui dépassent les quatre personnes en comptant le patron ou avec le patron en plus. Y'en a pas beaucoup. De manière générale c'est quand même soit une personne seule, soit deux à trois personnes donc avec le patron et un ou deux salariés. Y'en a quelques uns mais...

M : Et vous vous avez déjà considéré de vous lancer tout seul ?

Paul : Alors, ça arrivera peut-être un jour mais euh, je pars du principe qu'avant de s'installer, faut quand même avoir un petit peu de bouteille euh, au niveau clientèle, au niveau fabrication si on veut faire un peu de fabrication, euh au niveau restauration, ce genre de choses. Puisque y'a quand même pas mal de personnes qui s'installent juste après être sorties d'école et les résultats déchantent assez vite. Enfin, la réputation auprès des musiciens, auprès des autres confrères, peut se faire assez rapidement et pas forcément dans le meilleur des termes, donc je pars du principe qu'avant de s'installer vraiment il faut quand même avoir un peu d'expérience.

Et au minimum du minimum, euh, l'idéal c'est quand même de passer au moins cinq ans dans un atelier pour voir comment ça fonctionne réellement bien, pour voir un peu tous les cas de figures. On voit un peu dans les différents ateliers ou même différents métiers manuels que c'est quand même bien de passer au moins 5ans dans une entreprises pour voir un petit peu tout ce qui se passe dans l'entreprise.

A : Et c'est un statut qui est différent aussi, là du coup vous êtes salarié et ...

Paul : Ah oui oui oui, on est salarié assistant, euh, y'a pas spécialement de statut en plus. Dans certaines boites euh y'a différentes hiérarchies mais là, dans les ateliers dans lesquels on travaille, de temps en temps, y'a des chefs d'ateliers qui sont le bras droit des patrons, mais euh est-ce que y'a un statut officiel de ça dans tous les ateliers, je suis pas sûr. Ça existe mais y'en a peut être pas forcément.

A : Et euh au niveau des patrons, y'a quand même un petit peu une organisation hiérarchique euh ducoup j'imagine avec M. Lacet, enfin quelque chose qui se ressent dans le travail ?

Paul : Ah oui oui, en fait, dans tous les cas, à partir du moment où on fait un travail, où on rend un résultat, où on doit commencer quelque chose il faut qu'il y ait la validation du chef. Après il est pas tout le temps, tout le temps derrière nous euh donc quand on fait un devis, il va pas valider, lui, le devis, à partir du moment où on sait ce qu'on a à faire sur les instruments, euh on est formés pour ça donc on travaille quand même en autonomie. Mais après par contre pour tout ce qui est signature de dépôt-ventes euh signatures de beaucoup de choses euh c'est automatiquement lui qui regarde ça pour pouvoir mettre sa signature, le tampon de l'atelier, ce genre de choses quoi. Donc tout ce qui est factures, euh, grosso modo tout ce qui est administratif, la validation administrative des choses ça passe par lui.

M : Et lui donc son travail euh, s'éloigne de plus en plus du métier de luthier finalement ou ?

Paul : Ah ba ça dans tout type d'entreprise, dans tout type de corps de métiers, à partir du moment où tu dois gérer une entreprise, ou tu dois gérer un travail euh sauf dans les grosses grosses grosses boites où il y a un gros nombre de sous-traitants pour pleins de choses, c'est lui qui va faire une majorité de l'administratif. Dans tous les cas on a quand même la chance d'avoir euh, de toute manière, tout ce qui est avocats, comptables, le minimum syndical, mais après tout le reste euh oui

c'est lui qui va gérer ça euh après on a quelqu'un qui s'occupe du secrétariat, de l'accueil client etcetera etcetera mais on fait tous un petite peu... on fait tous un petit peu tout. Pour ce genre de choses spécifiques, c'est lui qui doit s'en occuper. Mais après il fait toujours de la lutherie, de l'archèterie. Il est, il est toujours à l'établi, c'est pas juste un patron, gérant d'entreprise, c'est dans tous les cas un luthier, un maître luthier, euh, expert, etcetera.

M : Il aime bien faire ça aussi quoi...

Paul : Ah oui oui, bin t'façon après, s'il ne faisait que de l'administration, je pense que... lui il aurait arrêté depuis longtemps hein s'il ne pouvait plus du tout être à l'établi et uniquement faire de l'ordinateur et de la paperasse. C'est vite lassant quand on est dans un milieu manuel et se dire qu'au bout de cinq, dix ans, quinze ans euh, quand on veut s'installer, qu'on va faire plus que ça, c'est quand même, c'est quand même un peu dommage.

A : C'est pour ça aussi, j'imagine, qu'il a embauché aussi quelqu'un pour l'administratif ?

Paul : Oui bin là on a, on a quelqu'un qui s'occupe justement un peu plus de tout ce qui est administratif mais, mais lui il va quand même en faire beaucoup oui.

M : Et ce minimum syndical dont vous parliez, c'est-à-dire avoir quand même quelqu'un qui gère l'administratif, avocat etcetera : est-ce que y'a beaucoup de lutheries qui ont ce minimum syndical là ou vous savez pas ?

Paul : Alors normalement, officiellement parlant, euh, tout ce qui est comptabilisé faut que ce soit validé par un comptable donc soit y'a un comptable, soit faut que ce soit sous-traité à une agence de comptabilité donc normalement tous les ateliers ou même toutes les entreprises ont des comptables justement pour régler ça, c'est plus comme à l'époque où le luthier gérait sa comptabilité lui-même et si y'avait un contrôle euh fallait que tout à soit ultra en règle euh pour pas qu'il y ai de soucis quoi. Là, maintenant, avec les cabinets de comptables et ce genre de choses c'est, ça enlève un poids sur la gestion de ce genre de choses.

L : Et entre vous, vous vous entendez plutôt bien ? Il y a l'air d'avoir une bonne ambiance, vous arrivez bien à collaborer ?

Paul : Oui oui euh, on a une bonne ambiance, on a une très bonne ambiance et euh c'est... pas familial mais presque comme on se connaît tous relativement bien, surtout au niveau de M. Lacet et de mon chef d'atelier euh, alors de mon chef d'atelier entre guillemets [rires]. Donc comme je vous disais au niveau des statuts euh, c'est lui le plus ancien, ça fait pratiquement vingt ans qu'ils se connaissent, donc oui y'a quand même une ambiance assez détendue... mais euh sans sans toucher au sérieux du travail.

A : Vous savez si c'est le cas en général dans d'autres ateliers cette ambiance-là ?

L : Ou si c'était le cas dans votre ancien atelier ?

Paul : Pas forcément. Moi dans mon ancien atelier donc par exemple avec mon ancien patron, on se vouvoyait tous. Donc euh la secrétaire qui était son ex-femme on la vouvoyait, lui on le vouvoyait, euh au niveau des salariés, on se vouvoyait pas parce qu'on était relativement de la même tranche d'âge euh donc sinon y'avait une hiérarchie plus importante... Pas plus importante mais un peu plus distante que ce qu'on va avoir ici. Comme je vous disais là c'est quand même un peu plus familial.

M : Peut-être aussi que le, qu'il y a une incidence au niveau de la taille ?

Paul : Euh... pas forcément y'a quand même dans pas mal d'ateliers aussi où euh même s'ils sont que deux, le salarié va vouvoyer son patron euh puisque c'est comme ça que beaucoup ont toujours fonctionné, même si l'ambiance peut être détendue, y'a certains endroits où la hiérarchie est quand même beaucoup plus distante que que par exemple nous ici. Ça n'enlève pas le côté bonne ambiance dans un sens. Et nous même si on se tutoie tous, ça n'enlève pas du tout le côté sérieux pour le reste.

A : Et entre les luthiers euh peut-être parisiens je sais pas, est-ce que vous vous connaissez, est-ce que y'a des liens ?

L : Est-ce que y'en a beaucoup aussi ?

Paul : Oui alors y'a beaucoup d'ateliers, y'a vraiment vraiment beaucoup d'ateliers, si vous voulez déjà taper sur internet atelier de lutherie rue de Rome euh vous allez en voir une bonne floppée. A côté de saint Lazare c'est la rue des luthiers. Euh et après oui tout le monde se connaît, tout le monde connaît un petit peu chaque atelier après euh ce qui est des relations plus ou moins cordiales

en fonction des ateliers ça dépend vraiment. Mais on a plusieurs confrères à nous, que ce soit dans paris ou région parisienne, avec qui on s'entend très très bien et euh qui viennent nous rendre visite ou à qui on rend visite euh y'a toujours des relations.

M : Yen a avec qui vous allez voir des verres de temps en temps peut-être aussi ?

Paul : Alors là c'est plutôt avec les salariés qu'avec les patrons directement, ou de patron à patron, mais sinon après le reste avec quelques salariés oui on a forcément... Moi je vais souvent voir des amis à moi parce que c'est des anciens de ma promo ou des promos avec qui j'étais à Mirecourt. On avait d'abord lié des relations d'amitié avant de voir qu'on allait tous travailler à peu près dans les mêmes zones.

M : Vous travailler en plus avec ces amis de l'école occasionnellement ? [LL1]

Paul : Ouai on se revoit de temps en temps, ouais.

L : Et ducoup y'a quand même pas mal de concurrence à Paris, est-ce que ça se ressent, ou pas trop ? Et au niveau de la clientèle ?

Paul : Pas mal de ? Pardon

L : De concurrence ?

Paul : Euh ba oui, malheureusement, dans ce métier là, on arrive assez rapidement aux limites du nombre de clients potentiels et euh du nombre de personnes installées. Déjà même en France par rapport à l'économie habituelle, on est un peu euh, entre guillemets trop de luthiers par rapport aux parts de gâteaux

L : Ok, y'a de moins en moins de clients vous trouvez ?

Paul : Alors c'est pas que je veux écourter la conversation mais moi j'ai rendez-vous à 20h30 donc je pense que je vais vous laisser d'ici 5 minutes.

L : Ok pas de soucis, pas de soucis.

Paul : Si vous avez quelques dernières questions importantes à poser, n'hésitez pas.

L : Euh oui, on voulait aussi vous demander par rapport aux femmes, à la présence féminine que ce soit à Mirecourt ou même dans les métiers de luthier en général, est-ce que vous en avez vu beaucoup ?

Paul : Alors oui, ça s'est beaucoup plus démocratisé qu'à l'époque où l'artisanat dans n'importe quel type de domaines, c'était quand même beaucoup plus masculin. Mais depuis les euh les 70, ouai entre 50 et 70 dernières années y'a de plus en plus de femmes à l'établi que ce soit en lutherie ou en archèterie. Et moi sur mes années à Mirecourt, y'avait la parité euh soit c'était dans des promos de 12, soit 6-6, soit 7-5 que ce soit plus de garçons ou plus de filles, ça dépendait des promos. Par exemple nous on était, si je vous dis pas de conneries, la première année où j'étais à Mirecourt, parce qu'après y'a eu des redoublants etcetera. Mais la première année à Mirecourt on devait être 5 mecs et 7 filles.

M : Et une avant dernière question, euh par rapport à votre rémunération dans votre travail, est-ce que ça vous satisfait ?

Paul : Alors, le salaire que j'ai par rapport à un luthier, ça me satisfait. Le salaire que j'ai par rapport à la vie que j'ai sur Paris ne me satisfait pas [rires].

Mais ça reste dans beaucoup d'endroits comme ça hein malheureusement. Si j'avais le salaire que j'ai et que j'étais toujours à St-Etienne, je vais pas dire que je serais le roi du pétrole mais euh la vie serait un peu plus facile. Mais là à Paris nan c'est quand même un peu tendu quoi.

L : Et ça reste fixe comme salaire, c'est pas par rapport aux - ?

Paul : Non non, c'est un salaire fixe, c'est pas par rapport à la tâche ou au nombre d'heures qu'on a passé à l'établi ça en fait on le comptabilise pas on a salaire fixer, on fait ce qu'on a à faire et puis.

L : et juste ducoup peut-être une petite dernière question : est-ce que vous avez constaté une certaine évolution dans le métier depuis que vous l'exercez, au niveau des méthodes ou –

Paul : Alors rapidité d'exécution qui augmente un petit peu et qualité de rendu de travail qui est un peu plus intéressante, petite aisance en plus au niveau de la manipulation des outils. 'Fin c'est une progression constante dans tous les cas et un durera dans tous les cas.

M : Et une évolution au niveau du métier en général peut-être aussi, euh dans la profession ?

Paul : Euh ba, comme dans tout corps de métier, ça suit aussi la société. Donc on voit de plus en plus les gens qui viennent d'une société de consommation qui vont avoir plus tendance à acheter pas cher, à acheter entre guillemets, excusez-moi pour le terme mais à acheter de la merde mais revenir dans des ateliers pour faire régler les instruments qu'ils ont acheté manufacture chinoise, régulièrement. Donc des instruments pas chers qui ressemblent plus à des jouets qu'à des vrais instruments. Euh je critique pas, par rapport au fait que je sois du métier ou autre mais c'est comme, partout pareil, on va utiliser quelque chose qui va durer très peu de temps et qui va pas forcément fonctionner dès le début parce que les gens achètent un prix et pas un objet. C'est très régulièrement ça et ça l'est de plus en plus.

L : Ok ok, et bin merci beaucoup.

M : Merci beaucoup, on va pas vous retenir plus

A : Oui merci beaucoup

Paul : Si jamais vous avez d'autres questions, des choses auxquelles vous avez pensé plus tard, hésitez pas à m'envoyer un SMS que je puisse euh, comme ça je pourrais vous répondre.

L,M,A : Ok et bien merci beaucoup c'est très gentil. Bonne soirée, au revoir.

– Entretien 2 –

Pascal Lancet

—

10 avril 2024, Anaïs réalise l'entretien de Yann Porret, maître luthier et gérant de l'atelier. A noter que nous nous trouvons dans l'atelier, sur une mezzanine ouverte. Les deux luthiers qui travaillent avec Yann Porret nous entendent donc depuis leur poste de travail. Monsieur Porret n'a pas tenu à mener l'entretien en dehors de ses horaires de travail.

—

A : Qu'est-ce qui vous a amené à faire ce métier ? Est-ce que vous connaissiez quelqu'un de votre entourage qui exerçait le métier de luthier ?

L : Je suis originaire d'une famille de musiciens professionnels et comme je ne voulais pas exercer le métier de musicien professionnel, je me suis tourné vers la lutherie.

A : C'est vos parents qui étaient musiciens ?

L : Alors, jusqu'à mes arrière-grands-parents. Trois générations derrière moi, plus des antennes.

A : Et vous connaissiez quelqu'un qui exerçait le métier de luthier spécifiquement ?

L : Alors non, pas du tout, du tout, non.

A : Ok et donc vous avez exercé j'imagine un instrument avant de devenir luthier.

L : Alors j'ai fait du piano, de la trompette et du violoncelle. De la trompette parce que ma famille ne faisait quasiment que ça, le piano parce que c'est la base pour les musiciens. Les musiciens commencent toujours par le piano. Et j'ai enfin décidé, moi, de faire du violoncelle.

A : D'accord, donc votre famille faisait surtout des cuivres ?

L : Ah ce n'était que ça. Les cuivres et les bois.

A : D'accord, et du coup pourquoi le violoncelle ?

L : Parce que c'était l'instrument qui me plaisait.

A : Vous avez fait les trois instruments au conservatoire ?

L : Heu j'ai fait le piano et le violoncelle au conservatoire.

A : D'accord, et du coup pourquoi aller vers le métier de la fabrication/restauration des instruments ?

L : Pour rester en contact avec les musiciens professionnels sans embrasser une carrière de musicien professionnel.

A : D'accord, et alors quelles études vous avez suivies avant de vous tourner vers la lutherie ?

L : Moi, j'ai fait un bac. J'ai fait un bac B. Donc, c'était l'économie à l'époque. Et après, j'ai fait les concours de Crémone. Et donc j'ai été à Crémone pendant 4 ans. De 1988 à 1992.

A : D'accord, donc à 17 ans directement, après le bac.

L : Juste après le bac.

A , Donc c'est 4 ans la formation ?

L : Oui. A Crémone oui. Aujourd'hui ça a changé. C'est 5 ans.

A : C'est 5 ans ? Parce qu'il me semble que du coup, à Mirecourt, c'est moins long que ça, c'est 3 ans.

L : Oui, mais eux ils sont mauvais. [rires] [en s'adressant à ses deux salariés, qui travaillent en bas] J'ai dit qu'à Mirecourt, vous ne faisiez que 3 ans, donc vous étiez mauvais !

Les deux luthiers : Ah, bah c'est sympa [rires]

A : Et la formation du coup, j'imagine qu'elle n'est pas la même qu'à Mirecourt ?

L : Elle est beaucoup plus complexe. Puis l'école de Crémone est l'école la plus réputée.

A : Elle consiste en quoi exactement, cette formation ? Qu'est-ce qui est différent ?

L : En fait, ce n'est pas du tout la même approche que sur la construction des instruments. On fait en plus de la physique acoustique, de la technique des matériaux. La formation ne se borne pas qu'à la fabrication. Et même dans la fabrication on a une approche très différente. On travaille avec l'œil.

A : Avec l'œil, c'est-à-dire ?

L : Par exemple, savoir faire des voûtes en les faisant sur un instrument et pas en suivant un modèle.

A : Et au niveau de la sélection, est-ce que c'est plus sélectif que le Mirecourt ?

L : Oui, oui, oui. **Alors à Crémone vous avez 2000 élèves qui demandent l'entrée par an et ils choisissent 100 dossiers, et sur les 100 dossiers il en reste 12.** Alors qu'à Mirecourt ils sont quelques centaines à demander et une dizaine sont retenus.

A : Et les prérequis pour entrer à Crémone , c'est quoi, du coup ?

L : Oui. Bah, c'est d'abord, en fait, il y a une série de dossiers scolaires, et des dossiers de conservatoire, et après les concours.

A : D'accord. Et donc, le dossier, ça va être l'instrument et le scolaire ?

L : Oui l'instrument et le dossier scolaire, quelque soit le diplôme qu'on a obtenu avec toutes les notes. C'est d'abord visé par le consulat ou l'ambassade avant d'être transmis à Crémone. Et après, ils jugent sur dossier. Moi, comme j'ai dit il y a à peu près 2000 demandes par an et après ils en sélectionnent 12.

A : Il y a un oral, après, j'imagine ?

L : Il y a un écrit et un oral.

A : Qui consistent en quoi ?

L : L'écrit, c'est sur l'italien, déjà. Et l'écrit, c'est tout un questionnaire sur la motivation, et puis c'est un petit peu pour nous tester

A : Et il y a aussi des obligations de pratique d'un instrument ?

L : Il y a aussi des obligations de pratique d'un instrument. Et dans l'examen aussi, il y a aussi la partie manuelle. Donc là, en fait on doit réaliser des pièces.

A : D'accord. Et pendant la formation aussi, ils vous demandent de pratiquer un instrument ?

L : Oui, et en fait, à l'école de Crémone, toutes les années sont éliminatoires pour les étrangers. Si à la fin de l'année, on a pas la moyenne dans toutes les matières, on repasse une ou deux matières en septembre et si on se loupe en septembre on vous dit merci au revoir quoi.

A : Il n'y a pas de redoublement ?

L : Non, pas pour les étrangers, que ce soit de la première à la quatrième année.

A : D'accord.

L : Et pour passer l'examen final, du reste, il faut qu'on ait la moyenne aussi dans toutes les matières aussi. On peut très bien sortir de Crémone sans avoir passé l'examen final.

A : Et quand on n'a pas pu passer l'examen final, on a pas le diplôme donc.

L : Ah bah on repart une main devant une main derrière

A: Et c'est quoi le diplôme qu'on a quand on sort de Crémone?

L : On est maître luthier.

A : Et après cette formation, vous avez trouvé un emploi ? Et comment vous avez trouvé, comment vous avez été recruté ?

L : j'ai d'abord fait mon service militaire pendant 7 mois et après je suis rentré chez Bernard Milland pendant 5 ans. **J'ai eu la chance de rentrer dans le 2ème plus grand atelier français.**

A : Et comment vous avez trouvé, comment vous avez été recruté ?

L : J'ai envoyé un curriculum vitae, et ce qui les intéressait dans mon parcours c'est le fait que je parle 4 langues étrangères couramment.

A : Lesquelles ?

L : Le russe, l'allemand, l'anglais et l'italien. Et comme en fait c'est un atelier qui travaillait beaucoup à l'international, ils avaient justement besoin de gens qui parlent. Ils avaient besoin notamment d'un nouvel assistant qui parle italien, donc ça a été un plus pour eux.

A : Et aujourd'hui, vous vous occupez depuis combien de temps de ce poste ?

L : **Moi j'ai créé mon atelier en 1997.**

A : Donc c'était 5 ans après la sortie de l'école ?

L : Oui pendant 5 ans j'étais chez Bernard Milland et après j'ai créé mon atelier.

A : Ici du coup ?

L : Non, j'étais dans le 19ème arrondissement d'abord. Et ici ça fait 14 ans que j'y suis.

A : Et quand vous avez commencé, vous étiez avec une équipe de combien de personnes ?

L : Au tout début, j'étais tout seul. Tout seul, tout seul. J'ai eu un premier assistant au bout de la troisième année.

A : D'accord. Et comment on crée son atelier ? Il faut un certain budget, j'imagine ?

L : Oui, alors de toute façon, tout ce qui était outil, tout ça, j'avais déjà. Après, j'ai eu un confrère qui m'a laissé des instruments en dépôt vente. Et puis après c'est aussi le bouche à oreille qui marche. Et puis, comme j'étais installé juste en face du CNSM où il n'y avait que deux ateliers. Donc, en fait, il y avait un vivier...

A : Il n'y en avait que deux devant le CNSM?

L : Oui. Donc, il y avait un gros vivier de... d'instrumentistes qui étaient là. Et puis je connaissais aussi pas mal, à l'époque, de professeurs du CNSM donc...

A : Oui ça se fait par réseau. Et avant de créer votre atelier, vous aviez déjà ce réseau au CNSM, ou ça s'est vraiment fait quand vous êtes arrivé ?

L : Ça s'est fait quand je suis arrivé. Et puis je connaissais déjà des professeurs par mon ancien employeur qui étaient au CNSM. Donc ça après, **c'est ce que j'ai écarté** dans un premier temps, de manière à ne pas être en concurrence directe. Et j'ai travaillé avec les autres professeurs et puis après, au fur et à mesure...

A : Et pourquoi au bout de 5 ans vous avez décidé de quitter l'atelier de Bernard Milland ?

L : C'était une opportunité.

A : D'accord. Ok. En quoi consiste vos tâches exactement aujourd'hui dans votre travail ?

L : De toute façon, moi je vais vous dire...

A : Vous faites un peu de tout généralement ?

L : Je fais un petit peu de tout mais en fait je fais... **Alors l'archèterie, il y a quasiment que moi qui la fait** et sinon, tout ce qui est fabrication et restauration, je la fais en partie avec Antoine et Paul mais en fait je survole un petit peu toutes les étapes. Je ne fais pas les instruments à 100%, mais je participe environ à 30%.

A: Et pourquoi faites-vous principalement l'archèterie ?

L : Parce que d'abord, c'est une formation que n'ont pas Antoine et Paul. Et puis, parce que c'est une formation que j'ai reçue quand j'étais chez Bernard Milland. Il était un des plus grands experts en archèterie. Et donc, on avait énormément d'archets qui passaient sur l'établi. C'est là que j'ai appris. Alors, je ne suis pas un archetier, c'est-à-dire que je ne fabrique pas d'archets. Je n'ai jamais fabriqué d'archets mais par contre je m'occupe de l'entretien.

A : Parce que dans la formation des 5 ans, du coup...?

L : Ce n'est que les instruments du quatuor.

A : D'accord. Pas du tout l'archèterie ?

L : C'est un autre métier, l'archèterie. Les archetiers ils font 2 ans et demi, 3 ans. En Italie, ils ont une école d'archèterie. Mais de toute façon le monde de l'archèterie est quand même heu, c'est la France qui est la plus représentée à l'étranger et qui est la plus connue. Et en fait, les archetiers en France se forment chez les archetiers qui prennent en formation.

A : D'accord. Donc j'imagine que de pouvoir traiter les archers dans votre atelier, c'est un avantage pour vous ?

L : Oui bien sûr. Parce que mon prédécesseur, lui, faisait faire toute l'archèterie chez nos confrères, et en fait Bernard Milland m'avait toujours expliqué que quand on s'occupait de l'archèterie soi-même, on avait les archets qui arrivaient, après on avait la vente de tout ce qui était autour de l'archèterie : les cordes et tout ça. Et après on récupérait les instruments. Donc vous voyez c'est comme un appel d'air et c'est vrai que ça peut être un handicap pour les gens qui ne s'en occupent pas. Les gens sont obligés de passer par une tierce personne.

A : Mais c'est le cas de la plupart des luthiers, j'imagine. Si vous me dites que ce n'est pas la même formation du tout ?

L : Il y a quelques... à Paris, on doit être 3 ou 4 luthiers à faire aussi de l'archèterie.. Mais c'est vrai que c'est un...c'est un avantage oui.

A : C'est un avantage oui , clairement. Quels sont vos horaires de travail ?

L : Du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 18h.

A : Il n'y a jamais de dépassement après que vous ayez fermé boutique ?

L : Oh si. Mais après je dirais que ça, ce sont mes horaires depuis 4-5 ans. Mais avant, j'étais à l'atelier, moi, à 7h30 du matin.

A : Avant l'ouverture donc ?

L : Oui. Pour travailler tranquillement, sans avoir les clients dans les pattes, sans avoir le téléphone qui sonne, et puis pour être au calme. Et puis après avec l'âge au bout d'un moment c'est la santé qui finit par y passer.

A : Vous l'avez déjà un peu dit, mais du coup, comment vous répartissez les tâches entre vous dans l'atelier ?

L : C'est en fonction de la demande et de ce qu'on a à faire. Du désir de l'un, de l'autre. Voilà.

A : Et combien de temps peuvent vous prendre vos différentes tâches à peu près ?

L : Ça va dépendre de ce que l'on fait. C'est difficile à quantifier. En fait, il faudrait venir sur un mois, voilà, et je vous mettrai ça par écrit, mais alors vous donner le pourcentage, alors là je pourrais pas. Et alors maintenant que Louis travaille à l'atelier, il s'occupe par contre de tout l'aspect administratif, ça moi je m'en suis occupé pendant 25 ans et ça me prenait à peu près 40% de mon temps. Ça me l'enlevait à l'établi. Ah bah oui parce que la bureaucratie française...il y a de quoi faire. Et c'est surtout que, enfin je fais mon métier. Voilà. Parce que le problème c'est que quand on doit se taper toute la paperasse...et puis on a une législation en France qui est tellement simple et qui est tellement changeante qu'en fin de compte c'est... Et même si on nous en est promis qu'avec l'arrivée des ordinateurs, tout serait plus simple, en fait on fait aussi bien le papier que l'informatique. Donc rien n'a été simplifié. Donc là c'est quelque chose qui plombe surtout les salariés.

A : Oui parce que vous n'avez pas le statut d'auto-entrepreneur, vous ?

L : Non, auto-entrepreneur, ça n'existait pas à mon temps. Et pour moi le statut d'auto-entrepreneur c'est...c'est du salariat déguisé. Et je trouve ça ignoble. Je trouve ça ignoble. Parce que vous avez des gens, **même dans la profession**, qui aujourd'hui prennent des gens en leur demandant d'être en auto-entrepreneur, et comme ça, quand ils en veulent plus ils s'en débarrassent et tant pis pour eux. Donc quelque chose qui pouvait être à un moment donné, à la base, intéressant, a été complètement dévoyé. Et ça, c'est là où **on a les syndicats les plus cons du monde**. Parce que plutôt que de se soucier de certaines choses, il ferait mieux déjà de commencer par ça, et par abroger le...pcq vous avez beaucoup d'entreprises, qui ne leur proposent pas de contrat, parce qu'ils sont auto-entrepreneurs

Pour moi, **l'auto entrepreneuriat a vraiment été un appauvrissement du salariat.**

Mais moi, tous mes assistants sont des salariés. Et même au jour d'aujourd'hui, je ne prends personne en auto-entrepreneur. C'est hors de question.

A : **Et vous savez si ça se fait dans d'autres lutheries ?**

L : **Oui, bien sûr. Bien sûr. Mais bien évidemment.**

A : Beaucoup ? Vous savez ?

L : Chez les jeunes, oui, beaucoup. Ah bah ils vivent avec leur temps. Mais enfin...

A : Vous l'avez constaté ?

L : Ah oui, oui, oui, oui. Et je trouve ça dégueulasse. Oui avec des jeunes confrères que je côtoie. **Tout se sait hein.** Je trouve ça... **En fait on prend on jette. Ce sont des emplois kleenex pour moi.** Ca c'est déplorable. Et justement ça peut rentrer dans votre analyse.

[en s'adressant à Paul, qui travaille dans l'atelier]

Guillaume ! Marie, elle a été quoi ?

Paul : Elle a fait six mois de stage, rémunéré au minimum. Ensuite elle a fait un mois en auto-entreprise, Et ensuite ils ont voulu repousser de six mois en auto-entreprise mais elle a préféré accepter le CDD donc elle a fait un an de CDD. Et là, elle va pas tarder à signer un CDI.

L : Pour moi, c'est la précarisation de l'emploi.

A : Et cette personne dont vous parlez c'est qui ?

L : C'est la compagne de Paul. Et elle travaille dans le numérique. Mais je veux dire malheureusement c'est le lot de beaucoup d'entreprises. C'est des emplois kleenex, on prend on jette.

A : Et ça vous l'avez constaté depuis un moment dans le monde de la lutherie ?

L : Oh et bien ça fait bien une dizaine d'années. De toute façon, à partir du moment où le système d'auto-entrepreneuriat s'est mis en route, en fait, les gens ont sauté dessus à pieds joints, alors que normalement, en théorie, c'était justement pour créer une dynamique et pour créer... pour essayer de faire baisser le chômage. Et en fin de compte oui ça a fait baisser le chômage, certes, de manière un petit peu artificielle mais par contre ça a augmenté la précarité des gens de manière épouvantable. "Parce que les gens qui sont entrepreneurs ne peuvent pas contracter un prêt, enfin il y a des tas de choses. Et quelque part, je veux dire, en fait, c'est une épée de Damoclès, parce qu'une personne qui est en auto-entrepreneur, du jour au lendemain vous lui dites au revoir, il n'y a pas de chômage, il y a rien. Donc pour moi, c'est la précarisation de l'emploi.

A : Et pour vous c'est assez généralisé chez les luthiers que vous connaissez ?

L : Oh oui. Alors pas chez les gens de ma génération, pas chez les vieux cons comme moi. Mais dans la jeune génération, ou dans les gens qui arrivent, oui.

A : Ok, très intéressant. Alors, autre chose, qu'est-ce qui vous plaît et vous déplaît dans votre métier ? Quels sont les aspects qui peuvent être dérangeants ?

L : La mentalité des gens. Le non-respect. En fait, on est passé du statut de luthier-confident au statut de garagiste.

A : Ah oui ? Ça vous le constatez depuis combien de temps ?

L : Ah bh le lundi, ils vont chez Pierre, le mardi ils vont chez Paul, le mercredi ils vont chez...c'est.... Et l'autre jour j'en ai un qui est venu, qui avait fait faire un chevalet chez un confrère dont le réglage ne lui plaisait pas, il est venu chez moi. Et comme je n'ai pas voulu faire le réglage, le lendemain **je me suis pris un joli commentaire sur google**. Alors ça aussi, depuis que Google a mis ses commentaires, c'est devenu un... Un **défourloir pour personnes refoulées et pour personnes frustrées**.

A : Et ça arrive souvent ?

L : Ah oui, ça arrive souvent. Et là, en fait, si vous voulez, je lui ai tout simplement dit "écoutez, retournez chez ce confrère. Alors il me dit qu'il n'osait pas. Je lui dis, mais monsieur, allez-y quand même. Et comme c'est pas moi qui lui ai fait, je me suis pris un scud. Parce qu'en plus je veux dire, ils ont rien dans le slip. Le problème c'est surtout qu'on donne la possibilité aux gens de commenter tout et n'importe quoi. Vous allez dans un restaurant parce qu'on vous a pas mis une nappe à carreaux ou ceci ou cela... De toute façon on voit bien, regardez avec tous ces gamins qui se font assassiner, on voit bien que c'est Internet qui véhicule toute cette espèce de haine et tout ce déferlement de fiel.

A : Mais vous parlez de luthier confident, est-ce que c'est pas le fait aussi que peut-être votre clientèle augmente et que du coup c'est des gens avec qui vous avez moins de liens ?

L : **Alors dans ma clientèle, j'ai peut-être 10% de personnes qui sont fidèles, le reste ça va, ça vient, ça va, ça...** Pour finalement revenir. Et puis ils repartent. Et puis aussi, si on n'accède pas à leur demande à la minute près, c'est...Le problème, c'est que c'est que cet espèce de côté... où tout doit être fait à la minute, ça atteint même les personnes de toutes les générations.

J'ai même une dame qui a 85 ans, qui faisait du violon pour son propre plaisir, et parce qu'une fois je n'ai pas pu faire une mèche du jour au lendemain comme j'ai l'habitude de faire, c'est le scandale de Buckingham. **Mais le problème c'est qu'on est passé dans une société de consumérisme à outrance.** Je vois des fois sur le site internet, on vend quelques articles qu'on ne trouve par ailleurs. Si les gens n'ont pas la réponse dans la journée, ils rappellent déjà le lendemain.

En fait, c'est le consumérisme en outrance et c'est tout, tout de suite.

A : Ça s'est accéléré quand vous avez fait votre site ? Parce que j'imagine que vous avez plus de visibilité... donc la clientèle évolue aussi ?

L : Tout-à-fait, mais de toute façon quand je me suis installé même, internet c'était les balbutiements, mais les gens en fait il fallait tout pour l'avant-veille. Mais il y a une accélération. Et actuellement, les gens ne comprennent même pas que lorsqu'ils achètent leur corde sur Internet, ce soit largement moins cher que lorsqu'ils achètent chez moi.

A : Il y a aussi une déconsidération du métier ?

L : **Oui, et puis les gens, en fait, ils consomment du violon comme ils consomment du McDo, comme ils consomment du luhier, comme ils consomment du cinéma, comme ils consomment plein de choses.** C'est du consumérisme. Et même, regardez une chose, regardez comment les gens sont accros à leurs téléphones ! C'est du délire.

De toute façon, on est dans une montée tellement vertigineuse, que notre civilisation, je lui donne pas 200 ans avant qu'elle disparaisse. On est en plein déclin.

A : Donc c'est ça qui ressort pour vous dans ce qui pourrait être plus sous le déplaire dans l'exercice de votre métier ? Il n'y a vraiment aucun autre aspect ?

L : Ah oui, c'est aussi le manque de civisme des gens.

A : Ça, c'est quelque chose qui a évolué ?

L : C'est quelque chose qui a évolué, mais avec une rapidité, c'est... Je veux dire, on est sur un déclin c'est... Oui, tout à fait, le comportement, je veux dire : on téléphone, on prend un rendez-vous, on ne vient pas, enfin c'est... C'est pour ça que, je veux dire, moi la plupart du temps je ne prends plus rendez-vous avec les musiciens, de toute façon je leur dis écoutez l'atelier est ouvert de telle heure à telle heure et voilà, passez. Les gens... en fait ils ne se rendent pas compte de ce que l'on peut faire pour eux et en fait c'est..

A : Et ça vous le comparez à quand vous avez commencé à exercer ? J'imagine que vos prédécesseurs aussi vous parlaient de la relation client qui était différente.

L : Ah oui, qui était radicalement différente. Il y a deux prédécesseurs qui ont continué leur activité, donc il y en a un qui a 77 ans Et en fait, il continue parce qu'en fait il n'y a que ça dans la vie, et puis je pense qu'il mourra à l'établi. **Mais voilà, en fait il a connu les 30 glorieuses et surtout il a connu la chute vertigineuse.**

A : Et lui il vous dit que les relations étaient de quel ordre ?

L : **C'était des relations de confiance.** Il exerçait en 1960, on était en plein dans la remontée du secteur, dans l'ascension des 30 glorieuses.. Donc là, ils vendaient tout et n'importe quoi, à n'importe quel prix, tout partait. Et aujourd'hui aussi, par le biais d'internet les gens savent tout, enfin ils pensent tout savoir.

Il y a des gens qui arrivent ici, ils me présentent un instrument, ils me disent 'c'est un schmurtz. Je leur dis non, c'est pas un schmurtz. Ah mais oui, mais j'ai vu ça sur Internet, ils me répondent. Les gens en fait ils savent tout et en fait ils savent tout sur tout et on leur demande aussi de tout commenter, or le problème c'est qu'il y a plein de domaines où on a pas d'expertise. On a pas la formation pour.

A : Donc pour vous il y a aussi un manque de reconnaissance de votre savoir-faire en tant que luthier ? Vous dites que les gens savent tout et qu'ils n'écoutent pas forcément ce que vous avez à apporter.

L : Oui et puis le problème c'est qu'en France on a un système aussi avec l'artisanat, c'est que contrairement à l'Allemagne par exemple, où si vous n'êtes pas diplômé en lutherie, vous ne pouvez pas vous installer. Et si vous n'avez pas certains diplômes, vous ne pouvez pas non plus avoir d'employés. **En France, demain vous vous installez en face de chez moi, vous mettez "Shmurtz luthier", je ne peux strictement rien dire même si vous faites de la merde.** Et c'est là le problème. Les seuls métiers dans l'artisanat qui sont protégés, c'est la coiffure et l'esthétique. Parce que ça touche la peau et le corps.

A : Et vous, il n'y a pas du tout de protection ?

L : Non, et c'est bien ça le problème en France.

A : C'est un fonctionnement proprement français ? Parce que vous avez parlé de l'Allemagne...

L : En Italie, vous ne pouvez pas vous installer non plus. Tout est régenté.

A : Donc en France ça veut dire qu'il existe des luthiers non diplômés ?

L : Ah mais il existe beaucoup de margoulins, bien sûr. On en a deux qui sévissent dans le 11ème et pour lesquels on passe après. Quand on peut. Quand ils n'ont pas tout massacré.

A : Et comment ils se font une reconnaissance ? S'ils ne sont pas diplômés ?

L : Ah ils n'ont aucune formation. Il y en a un qui était RH, et c'était un passionné de lutherie, et l'autre, je ne sais plus ce qu'il faisait. C'est comme si moi, demain, j'ouvrais une boulangerie.

A : Donc ça, c'est une forme aussi de concurrence ?

L : C'est une forme de concurrence qui est déloyale. Et surtout, ce sont des gens qui, la plupart du temps, ont un bagout extraordinaire. Un truc très simple, l'autre jour on a une dame qui est venue acheter un violoncelle pour son fils, donc elle a payé ça dans les 100 000 euros. Je veux dire, c'est un violoncelle qui a été entièrement dévernî, revernî, qui est fracassé de tous les côtés. Et donc lorsque la dame m'a amené l'instrument parce qu'ils avaient arraché un bord sur l'instrument, je lui ai dit mais attendez c'est pas possible. Là uil y a un problème et vous l'avez payé beaucoup trop

cher. Je lui ai dit 'est-ce que vous avez au moins la facture de la personne qui vous l'a vendu ? Donc elle a contacté la personne pour avoir sa facture, la personne ne peut pas rentrer en contact avec elle, parce qu'elle est malade en ce-moment. Je lui dis, mais madame, vous n'aurez jamais de facture. La crédulité des gens. Et le problème, c'est que c'est récurrent. Les gens se font embobiner d'une manière absolument extraordinaire. **Parce que vous avez des gens qui réussissent à vous vendre une bouse avec un ruban rouge, et vous avez des gens qui sont des bons parleurs.**
Et puis après il y a aussi le côté prix.

A : Mais vous dites qu'ils payent ça trop cher dans l'exemple que vous m'avez donné ?

L : Là, en l'occurrence, ils ont payé ça trop cher. Mais très souvent, les gens pensent... **Vous savez, les gens, ils veulent faire que des bonnes affaires. Donc, à force de vouloir faire que des bonnes affaires, en fait on ne fait que des conneries.**

A : Vous, ça vous arrive beaucoup de traiter ce genre d'instruments ?

L : Le problème, c'est que là, la question n'est pas de réparer. C'est-à-dire que la question est que ce qu'il faudrait faire dessus dépasse déjà le prix de l'instrument. Donc moi je dis aux gens, déjà commencez par vous faire rembourser l'instrument et après on va passer à autre chose.

A : Ça, ça arrive fréquemment ?

L : Bien sûr, **au moins une ou deux fois par mois.**

A : Ah oui ?

L : Ah oui ! **Vous avez des fois des tas de gens, maintenant qui achètent sur le bon coin... Voilà, c'est le problème.** Soit l'instrument a été vendu beaucoup trop cher, et de toute façon les réparations ne se justifient plus, soit l'instrument est dans un tel état déjà, et il a été vendu déjà dans un tel état, qu'il y aurait tellement de choses à refaire dessus, qu'on dépasserait largement le prix de l'instrument.

A : D'accord

L : Après il y a aussi la question de ce genre de personnes qui en fait font faire tout et n'importe quoi sur les instruments à des prix absolument hallucinants alors que l'instrument n'en valait déjà pas la peine à la base. L'autre jour il y a un monsieur qui m'a apporté un violon avec une fracture d'âme de fond, donc une fracture d'âme de fond c'est 25% de la dépréciation de l'instrument. Donc je lui ai dit écoutez si c'est un instrument de famille, que vous y tenez absolument et que voilà, on peut le faire, mais sachez que...

Mais après, ce discours, il faut le tenir J'aurais très bien pu le dire, mais écoutez, on fait. Tu encaisses, et puis après, tu te démerdes avec ton truc. Mais en fait si un jour te veux le vendre, c'est terminé, tu en feras jamais rien.

A : D'accord, parce que là, en fait, même si vous le réparez, il aurait perdu beaucoup de sa valeur ?

L : Ah ben en fait, il aurait perdu déjà 50% de sa valeur. Quoi qu'on fasse, de toute façon, avec une fracture d'âme de fond, c'est la décôte. Donc après, c'est... comment dirais-je...

A : Donc pour vous, certains luthiers ne tiennent pas ce discours là ?

L : Ah mais certains luthiers ou certains margoulins qui n'ont pas du tout ce discours-là et qui en fait...tant qu'ils encaissent, tant qu'ils engrangent, tout va bien. Après, il y a une question de moralité.

Et vous avez des tas de genre qui n'ont absolument aucune formation. **Et après, vous avez des gens aussi qui massacrent le patrimoine. Parce qu'il y a certaines choses qu'ils font de manière irréversible**, et quand c'est fait, enfin... Irréversible. Voilà.

Et il y a certaines choses que font faire même certains musiciens professionnels sans s'en rendre compte.

A : Professionnels ?

L : Bien sûr. Un musicien, c'est un musicien, c'est pas un luthier.

A : Oui, mais en général, pour le coup, le musicien professionnel est conseillé pour aller voir les meilleurs luthiers.

L : L'autre jour, j'ai un exemple bête. J'ai une prof de violon, que je ne connais pas, qui m'envoie une de ses élèves avec un violon de famille. Et elle voulait savoir si ça valait le coup de le remettre en état. Donc, je lui dis, oui ça vaut le coup, et si vous voulez, je vais vous faire le devis de remise en état. Et l'élève me répond texto 'ah non, mais pour la remise en état c'est mon professeur qui va s'en occuper' Je lui dis, votre professeur, c'est un luthier ? "Ah non mais c'est elle qui s'en occupera quand même.

A : Donc elle est venue vous voir seulement pour savoir si l'instrument valait le coup d'être remis en état ?

L : Oui, donc en fin de compte, il y a même ce côté où en fait, **on veut tout savoir, ne rien payer**, et en fait, ce côté complètement... **En fait, on veut tout, à moindre prix, à moindre coût.** Je sais pas, votre professeure de violoncelle à l'époque, elle vous a jamais proposé de faire un chevalet ? Les gens, les gens sont gonflés ! Parce que les gens n'ont absolument plus aucune morale.

L'autre jour, j'ai même un autre exemple. Une dame qui a vu qu'on vendait des instruments d'une telle marque sur Internet, qui m'a carrément dit: Je suis susceptible d'acheter un instrument chez un confrère à vous. Je me renseigne parce que je vois que vous en vendez aussi. Qu'est-ce que vous pensez des instruments ? Elle me dit "Bon, je sais que normalement ça ne se fait pas. Mais en fait elle le fait quand même. Voilà. **En fait, les gens n'ont plus aucune... n'ont plus aucune... Il n'y a plus aucune limite.**

A : Oui, c'est pas votre rôle.

L : Et en fait, les gens n'ont plus aucune retenue.

A : Mais vous pensez que c'est dû à quoi ? Peut-être l'évolution de la perception de votre métier ?

L : C'est toute la société qui est comme ça, c'est la perception de tout qui a changé.

Il y a aussi un manque d'éducation, il y a des lacunes. L'autre jour, on a un gamin qui nous a rapporté un violoncelle, et on lui fait remarquer qu'il manquait un coin. Il nous a dit qu'il a du tomber dans l'escalier.

A : Un jeune ? Il avait quel âge ?

L : Quel âge il avait le gamin qui avait perdu son coin dans l'escalier ? 11/12 ans. Voilà. Donc quand à 11/12 ans, on est déjà comme ça, qu'est-ce que vous voulez faire ? Et quand les parents en plus...

A : Il n'y a aucune culpabilité ?

L : Rien. Un exemple : une fois on m'a ramené un instrument. Et on me dit : ah oui mais vous comprenez, c'est pas moi qui joue de l'instrument c'est mon enfant. Oui mais attendez... Et en fait, les gens ne veulent pas de responsabilité. Voilà, en fait, c'est pas eux c'est l'autre.

Et moi ma hantise c'est le mois de juin, quand on commence à avoir des retours d'instruments. Avant quand j'ai commencé dans le métier, les gens louaient un instrument en septembre, et si ça marchait pas, ils les restituaient au moins à la fin de l'année scolaire. Maintenant, il y a des fois, ils louent ça en septembre, en décembre, ça revient. "Ah bah c'est trop dur." Le problème c'est que les gens n'ont plus la volonté de continuer aussi. Oui, et aussi une génération de parents qui font faire à leurs enfants pleins d'activités et en fin de compte ils font tout et rien, et surtout rien à la sortie. Le problème c'est qu'on peut pas mener tout de front. Il vaut mieux se concentrer des fois sur certains domaines.

A : Donc vous dites que les gens arrêtent plus vite, mais est-ce qu'il y a autant de personnes qui commencent qu'à une époque ?

L : Ca, ça n'a pas changé. **Ça a un petit peu augmenté par rapport au fait qu'on a démocratisé la musique avec les parcs de location.** Mais en fin de compte...

Par exemple vous voyez on a très peu d'orchestres amateurs aujourd'hui, alors même que quand on apprend l'instrument le but ultime est quand même de finir dans un orchestre.

Et les orchestres professionnels, il y en a aussi beaucoup moins, ça c'est sûr. On a divisé à peu près par deux, par rapport aux années 50. Parce que là aussi, vous savez que je connais au moins 15 élèves qui étaient au CNSM, qui ont un petit peu embrassé la carrière de musiciens professionnels, et qui ont fait une reconversion après. Parce que les places se raréfient, les budgets s'amenuisent.

Vous voyez, on voit beaucoup l'ouverture de cours collectifs dans les conservatoires, pour que ça coûte moins cher.

A : D'ailleurs, là-dessus, vous disiez que tout se sait, que vous parliez un peu de l'autre. Il y a des **sociabilités** importantes entre luthiers parisiens ?

L : De toute façon, entre tous les ateliers. Entre tous. Voilà, c'est comme des fois, on a des musiciens ou même des parents d'élèves qui prêchent la parole à droite, à gauche. Et ils s'imaginent qu'entre luthiers nous sommes ennemis. Et des fois ils se trompent lourdement.

Ils nous voient comme des concurrents. En fin de compte, les gens s'imaginent que parce qu'on est au confères ou parce qu'on est concurrents on va forcément se tirer dans les pattes.

A : Donc ça vous arrive de conseiller d'autres luthiers à des clients ?

L : Bien sûr, ne serait-ce que pour les parcs de location, ça m'est arrivé il y a pas très longtemps une dame qui cherchait un violon-16ème pour son enfant, j'en avais pas. J'ai téléphoné à 2 ou 3 confrères. Il y a pas de... **il faut une concurrence intelligente si vous voulez, c'est pas systématiquement casser du confrère pour casser du confrère.**

Non mais après on peut proposer des instruments dans la même gamme de prix, mais après c'est le musicien qui fait le choix. Quand vous faites essayer un instrument à une autre personne, **c'est facile de casser la concurrence.** "Ah, la corde de mi..." et là vous mettez le doute, et quand le doute s'installe...

A : c'est une question d'honnêteté aussi, d'honnêteté professionnelle...

L : Oui, voilà. Mais malheureusement il y a de la jalousie aussi.

A : Je regardais juste quelques questions, mais je crois que vous avez dit beaucoup de choses déjà. Je voulais savoir s'il y a eu un impact des nouvelles technologies ou de l'automatisation sur votre métier...

L : **Alors, un impact des nouvelles technologies, oui, puisqu'en fait, on sait qu'il y a des confrères qui fabriquent leurs instruments à la CNC, donc c'est une machine numérique.**

Ça veut dire qu'en fait, ça commence à se savoir, on sait qui fait quoi. Quand nous on met un mois pour fabriquer un instrument de bout en bout, eux dans la journée c'est fait. Donc la CNC, c'est ce qui va guider les outils depuis un ordinateur, donc c'est le robot...

A : Et ça, ça se fait dans des petits ateliers comme le vôtre ?

L : Oui. Vous avez des gens qui ont fait une formation de luthier, mais qui ont aussi une vision de la technologie, qui fait que... **Moi ça ne me dérange pas si on vend l'instrument à 5000 euros, mais ça me dérange plus si on le vend à 15 000.**

A : Ils sont transparents vis-à-vis des clients là-dessus ?

L : Ah ben non. Pas du tout. Vous savez, vous avez même des luthiers qui font fabriquer en Chine et qui après finissent chez eux et qui vont revendre ça sur du...Le problème c'est le profit, on en revient toujours au profit.

A : Et moi je me demandais : la majorité des instruments sur lesquels vous travaillez, quand c'est pas vous qui les fabriquez, ils viennent d'où ?

L : Alors il y a les instruments anciens. Et vous avez des instruments de petites fabriques, qui donc, comme à Mirecourt, jusque dans les années 40/50. Vous avez encore des fabriques en Allemagne, mais ça c'est de la manufacture.

A : Et les manufactures, vous dites qu'il y en a en Allemagne, plus trop en France, c'est ça ?

L : L'Allemagne et la France étaient les deux pays qui possédaient des manufactures et qui ont du reste inondé le marché pendant plusieurs siècles. La seule différence c'est que lorsqu'il y a eu le plan Marshall, la France n'a pas du tout fait bénéficier de son artisanat, alors que l'Allemagne, qui avait été complètement mise à plat, a remonté complètement son activité. Et là on est sur des questions politiques.

Et là ce qu'on a eu, non c'est bon, les gens sont en train enfin d'y revenir (aux instruments de manufacture), parce qu'on a eu pendant très longtemps des instruments chinois, où on était littéralement inondés. Et c'est vrai que, disons, et comme de toute façon tout se rapporte maintenant à un prix, donc les gens en fait, regardez, ils veulent payer, avoir la ferrari au prix de la 2 chevaux. Et c'est le plus en plus.

A : Est-ce que ça constitue une concurrence sur votre fabrication à vous, ces instruments ? On ne parle pas de la même qualité, j'imagine.

L : **Tout ce qui est chinois, ça ne concurrençait plus les manufactures françaises, qui n'existaient plus. Mais ça concurrençait les manufactures allemandes ou tchèques.** Mais moi quand j'ai débuté dans le métier, mes parents achetaient un violon, revendaient, rachetaient et après il y a eu les **parcs de location. Aujourd'hui les instruments de petits ateliers mirecurtiens, on en vend plus un seul.**

Et ça veut dire que nous aussi on vend de moins en moins d'instruments, depuis une bonne trentaine d'années maintenant.

Et aujourd'hui, les gens se plaignent. **Vous savez combien on loue un violon ? 16,50 euros par mois. 'C'est trop cher.'** Par contre ils sont habillés en dernier cri, ils ont le téléphone qui change tous les ans à 1200 euros.

Pour reprendre l'exemple de l'Allemagne, où vous avez les jardins d'enfants musicaux et les écoles musiques, et de l'école musique, peut-être sur une cinquantaine d'enfants, il y en a un qui va intégrer le conservatoire. et qui va peut-être faire quelque chose. Mais en France, il faut que tout le monde soit au conservatoire et que tout le monde se plie à la rigidité de l'enseignement. C'est pour ça que ça marche pas.

A : D'accord. J'avais juste une question sur l'évolution du métier. J'ai vu qu'il y avait de plus en plus de femmes depuis les années 70, je crois. C'est quelque chose que vous voyez ? Parce que dans mon expérience, je n'ai rencontré que des luthiers hommes.

L : Non. Il y a beaucoup de choses sur lesquelles... moi je sais que j'ai eu une assistante pendant quelques années, qui était redoutable en restauration. Ça peut être un métier physique si on ne fait que de la fabrication, certes, et c'est vrai qu'**elles se portent [les femmes] beaucoup plus sur la restauration.** Mais notamment, du côté de toulouse, quelqu'un qui a mon âge, et qui est une restauratrice, voilà, je lui arrive à la cheville.

A : ça reste bien mon métier qui est masculin non ? enfin historiquement déjà ?

L : Heuuuu historiquement oui mais plus aujourd'hui, mais plus aujourd'hui, non non. Et c'est très bien qu'elles soient là aussi. Il y a de plus en plus de femmes qui se mettent à la lutherie et qui sont

redoutables, et c'est très bien. Ah non mais vous savez moi là-dessus j'ai pas du tout de...non non c'est... **mais quand même dans notre métier ça a été quand même très très longtemps très archaïque et très matcho. Dans l'idéologie, enfin voilà pfff oh oui, épouvantable.**

A : Même quand vous avez commencé à exercer ?

L : Oh oui, oui oui. Et ça, **en France**. Moi je vois quand j'étais à l'école de Crémone, sur 12, on avait 5 filles. **On était presque à la parité. En France, je veux dire, la parité, on y arrive même pas encore aujourd'hui. Et de loin.** Et eux, c'était un choix. Ils avaient des dossiers et ils faisaient en sorte qu'il y ait toujours, dans le concours final, autant de filles que de garçons.

A : Et vous, vous ne sentez pas une retenue de la part de pairs par rapport à l'intégration des femmes dans le métier ?

L : Oh, de ma génération, plus maintenant non. Avant oui.

A : Quel était leur discours ? On a peur qu'elles fassent mieux ?

L : Oui. Ça progresse, mais pas...

A : Juste deux trois questions pour faire votre profil, juste votre âge ?

L : 53 ans

A: Vous habitez Paris ?

L: Oui dans le 11ème à côté.

A : C'est parfait, j'ai tout, merci beaucoup pour avoir accordé ce moment, merci.